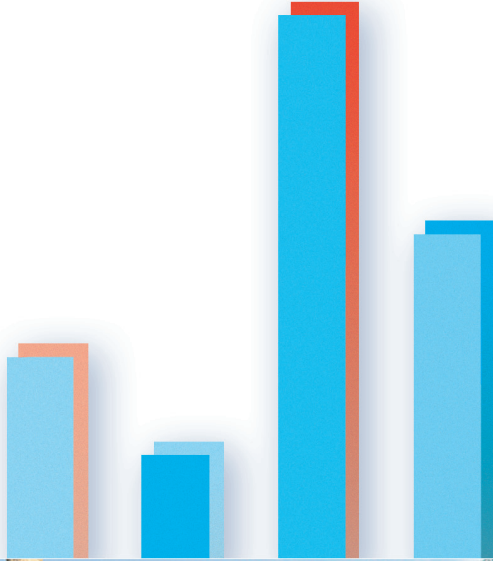




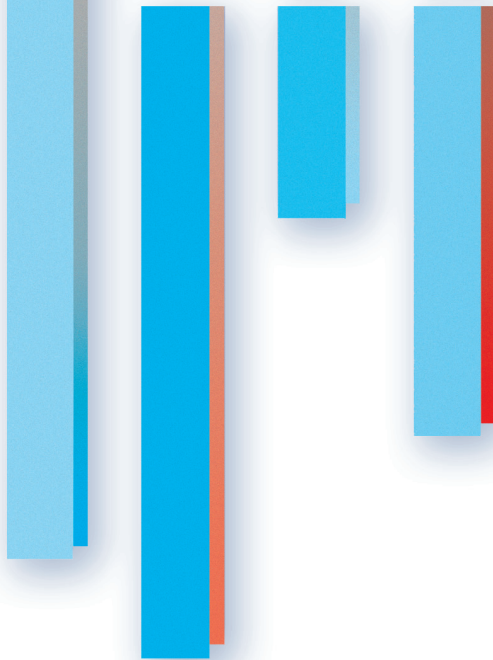
2

0



0

2



CAISSE
INTERCOMMUNALE
DE PENSIONS

79e rapport annuel

Exercice 2002



Les Retraites Populaires, dont le siège est à Lausanne, gèrent la Caisse intercommunale de pensions



La Caisse intercommunale de pensions est gérée par

**Les Retraites Populaires**
Services aux Institutionnels

Sommaire

Conseil d'administration

page 5

Rapport d'activité

page 7

Comptes annuels

page 25

- Profits et pertes
- Bilan
- Annexes aux comptes

Assemblées des délégués

page 47

- Rapport de l'organe de contrôle
- Rapport de la Commission de vérification des comptes
- Ordre du jour de l'Assemblée des délégués

Inventaires

page 53

- Liste des immeubles
- Liste des employeurs

Appendices

page 61

- Prestations mensuelles en cours au 1er janvier 2003
- Âge des assurés à l'entrée dans la Caisse
- Âge des assurés au 1er janvier 2003
- Âges de la retraite
- Prestations selon la LPP

Conseil d'administration

composition à la publication

Président:

M. Claude Recordon, syndic, Orbe (1998)

Vice-président:

M. Dominique Kaser, boursier communal, Puidoux (1998)

Secrétaire (hors Conseil):

M. Pierre Gasser, notaire, Grandson

Représentant de l'État:

Vacant

Membres:

M. Patrice Bocquet, syndic, Prilly (1998)

Mme Christine Wulf, municipale, Ollon (2002)

M. Etienne Poget, préposé au contrôle des habitants, Nyon (2002)

M. Claude Emery, boursier communal, Ecublens (1998)

(siège ad interim dès le 1er décembre 2002)

Suppléants:

M. Didier Tenthorey, adjoint administratif du service de la sécurité sociale, Yverdon-les-Bains (2000)

Mme Jacqueline Sallin, municipale, Avenches (2002)

M. Philippe Gander, municipal, Lucens (2002)

M. Michel Darbre, municipal, Nyon (2002)

M. Christian Monod, secrétaire municipal, Buchillon (2002)



Rapport d'activité



Rapport d'activité 2002

Introduction

L'articulation du présent rapport est identique à celle de l'exercice précédent, ce qui facilitera une lecture comparative. Dans le même esprit, les éléments chiffrés de l'exercice 2001 sont rappelés dans le bilan et les comptes, avec mention des différences.

1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

La rédaction de mon premier rapport en ma qualité de Président du Conseil d'Administration de notre Caisse aurait pu être une tâche plus aisée...

En effet, comme vous le savez, l'année 2002 a été particulièrement difficile sur le plan des rendements des fonds de prévoyance helvétiques.

Après cinq bonnes, voire très bonnes années entre 1996 et 2000, une très forte correction a eu lieu en 2001 et 2002. Le krach boursier lié à une grande incertitude sécuritaire apparue après les dramatiques événements du 11 septembre 2001 et les velléités de la coalition anglo-américaine d'intervenir militairement en Irak sont les principales causes de cette situation difficile.

Les taux d'intérêts très bas ont également affecté la rentabilité de nos investissements. A noter que les rendements des prêts et des obligations sont inférieurs aux moyennes historiques. Par contre l'immobilier a contribué positivement au rendement global.

Il est piquant de rappeler ici qu'il y a quelques années, c'était bien le marché immobilier qui était pestiféré et il était recommandé de ne plus investir dans ce véhicule de placement.

C'est pourquoi je vous invite à prendre le recul nécessaire dans l'approche que vous allez faire de la compréhension de la situation de la Caisse.

Le taux de rendement moyen net des capitaux s'est établi à -7,481% en 2002. Conformément à l'article 136, alinéa 2, des Statuts, le fonds de compensation doit assurer les pertes d'intérêts par rapport au taux technique de 3,5% avant qu'il soit fait appel à la garantie des employeurs.

Il est rappelé que la présentation, tant du rapport de gestion que des comptes, qui sont largement diffusés, doit également permettre au lecteur qui n'est pas un familier de la Caisse d'en comprendre la structure et d'avoir une vision claire de la marche des affaires durant l'exercice considéré.

Au 1er janvier 2002, le fonds de compensation s'élevait à 107,691 millions. Pour porter le rendement moyen 2002 à 3,5%, il a fallu prélever 170,356 millions dans ledit fonds au 31 décembre 2002. C'est la raison pour laquelle le solde du fonds est désormais négatif.

Dans ces conditions, la garantie des employeurs prévue à l'article 142, alinéa 2, est désormais engagée à hauteur de 55,067 millions (3,5% du capital moyen) pour l'exercice 2002. Après s'être livré aux recherches historiques nécessaires, le Conseil d'administration a pu acquiescer à l'intime conviction que la règle selon laquelle une situation négative ne doit pas perdurer plus de trois ans consécutivement est également applicable à la garantie de l'employeur. Le Conseil d'administration a donc pris les décisions suivantes:

- puisque la Caisse ne connaît pas de problème de liquidités et qu'aucune disposition statutaire ne la contraint à agir sans délai, aucun appel de fonds en relation avec la garantie de l'employeur n'aura lieu cette année ;
- des explications détaillées sur cette question seront données lors de l'Assemblée des délégués du 26 juin 2003.

Le Conseil d'administration tient encore à préciser que selon l'article 136, alinéa 3, il appartient à l'Assemblée des délégués de décider comment la garantie de l'employeur doit intervenir. De plus, il rappelle que si les employeurs doivent verser un complément de rendement, ils en obtiendront la récupération en cas de bénéfices ultérieurs comme cela est prévu à l'article 142, alinéa 2.

Il est intéressant de pouvoir comprendre, analyser et se comparer aux autres grandes institutions de

prévoyance professionnelle suisses (IPP). Dans le domaine des allocations des actifs au 31.12.2001, par exemple, nous constatons que notre part en immobilier est de l'ordre de 26% contre 16% pour les grandes IPP. Les placements alternatifs représentent environ 0.4% pour la CIP contre 6% pour les grandes IPP et la part en actions est de l'ordre de 30% pour la CIP contre 38% pour les grandes IPP suisses.

Ces comparaisons démontrent que la politique de placements de la Caisse n'est pas dictée par les modes, mais qu'elle est basée sur une grande diversité et une évidente prudence qui permet de relativiser les risques liés à tout investissement.

L'année 2002 a aussi été marquée par des faillites retentissantes ou des chutes de cours de sociétés suisses qui étaient ou qui sont encore les piliers du SMI.

Malgré la situation générale difficile que nous vivons, nous pouvons rassurer les membres actifs, les pensionnés et les employeurs. Comme déjà exprimé plus haut, la caisse ne rencontre aucun problème de trésorerie ce qui permet, pour l'heure, d'éviter des appels de fonds.

Le premier semestre 2003 semble plus favorable. En effet, la crise irakienne n'a pas débordé en un

conflit généralisé. Même si tout n'est de loin pas réglé, il semble que l'évolution permette de redonner quelques couleurs aux marchés financiers. A l'heure où je termine la rédaction de ce rapport, j'apprends que l'OMS a déconseillé tout voyage à Toronto afin d'éviter les risques liés à la pneumonie atypique. Si cette épidémie prend encore plus d'ampleur, quelles en seront les conséquences sur l'économie, sur les marchés et plus directement sur notre santé?

Nous aurons peut-être une esquisse de réponse d'ici à notre assemblée des délégués, mais en tout cas cela démontre bien que malgré tout le soin que l'on porte à organiser notre vie et notre avenir, tout n'est pas maîtrisable et que nous devons réapprendre à vivre et à accepter le risque.

Votre Conseil d'administration et la gérante vous assurent qu'ils continueront à œuvrer à l'avenir avec la même sérénité, la même prudence et la même maîtrise des risques.

Je ne veux pas conclure ce rapport sans adresser mes sincères remerciements à mes collègues du Conseil d'administration, à notre secrétaire et à la Direction des Retraites Populaires pour la qualité de leur travail et les excellentes relations que nous entretenons tout au long de nos séances.

EFFECTIFS, RESSOURCES ET PRESTATIONS

Effectif des employeurs

Nous saluons avec plaisir 4 nouveaux employeurs affiliés conformément à l'art. 4 des Statuts, à savoir :

- Etablissement secondaire d'Aubonne et environs;
- Fondation du Château de Chillon, Veytaux;
- Protection civile région Morges;
- Service intercommunal d'épuration des eaux Mézières et environs.

L'Association des garderies d'enfants de La Tour-de-Peilz a dénoncé son contrat pour le 31 décembre 2002, en application de l'article 11 des Statuts.

Le contrat avec le Triage forestier intercommunal de Marchissy a également été dénoncé ensuite de sa dissolution.

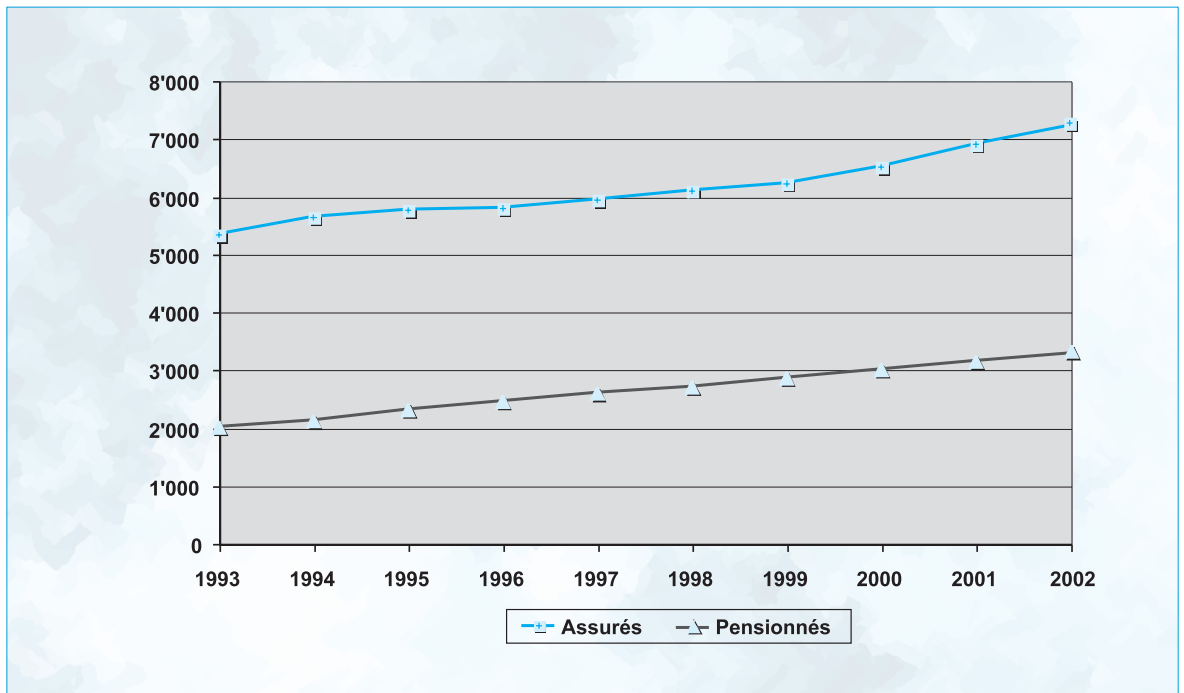
Effectif des actifs

Cette année encore, nous enregistrons une augmentation nette de l'effectif de 340 unités portant l'effectif global à 7256 assurés au 1er janvier 2003 (dont 185 à l'assurance minimale).

Nous relevons que l'âge moyen des assurés (assurance minimale non comprise) est en légère augmentation. Il se situe à 44 ans et 6 mois alors qu'il était de 44 ans et 4 mois lors de l'exercice précédent. Dans les appendices vous trouverez des indications détaillées relatives aux structures d'âges.

Effectif des pensionnés

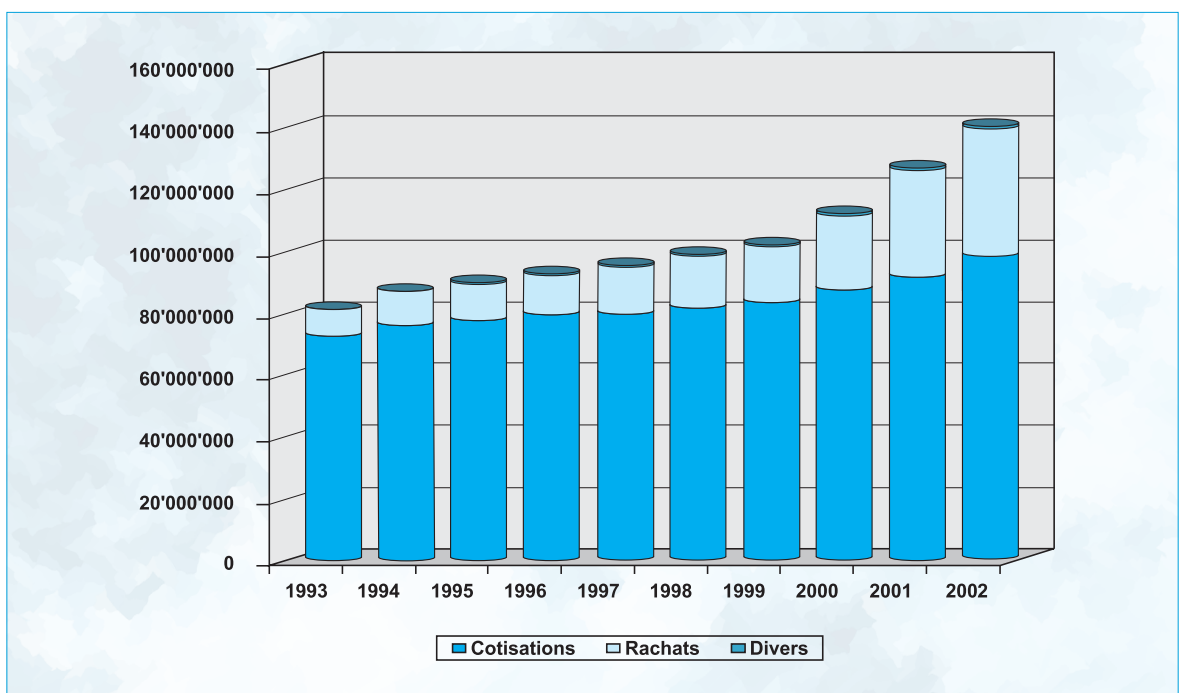
L'effectif des pensionnés est également en augmentation de 174 unités. Au 1er janvier 2003, l'effectif global est à 3334 pensionnés (dont 9 à l'assurance minimale). Une page détaillée se trouve dans les appendices.



Ressources

Au cours de 2002, les ressources ont augmenté de quelque CHF 14.5 millions. Cette différence provient principalement des contributions de rachats (CHF 6.8 millions), des cotisations et contributions (CHF 6 millions) et du transfert de la réserve mathématique des pensionnés du Centre de Pomy de l'ORIPH (CHF 1.3 millions).

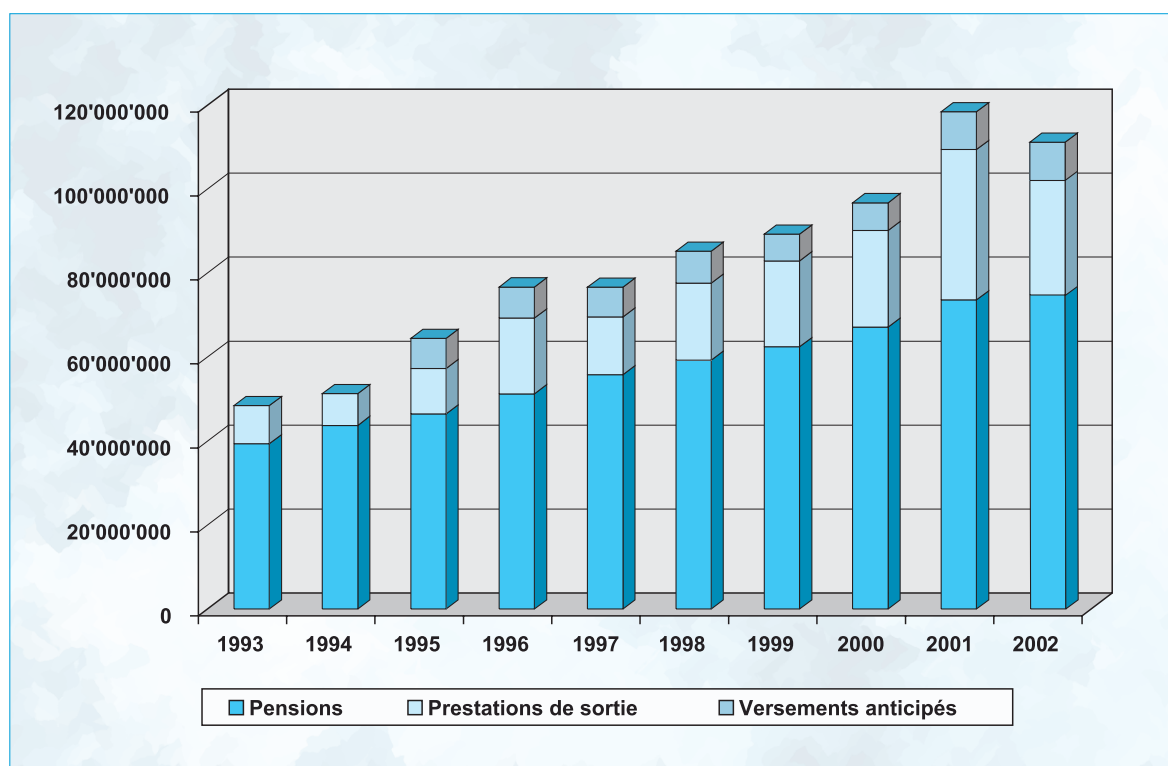
L'augmentation constatée sur les cotisations et contributions résulte essentiellement des augmentations statutaires accordées aux assurés. L'adaptation au renchérissement a été très faible ces dernières années et n'a, par conséquent, que peu influencé les traitements cotisants.



Prestations

Au cours de 2002, les prestations ont diminué globalement de CHF 3.2 millions. La diminution des prestations de sortie représente environ CHF 9.3 millions. Cela est dû notamment au fait qu'en 2001, nous avons enregistré la sortie des TPYG (26 assurés) pour un montant de l'ordre de CHF 4.6 millions. Abstraction faite de ce groupe d'assurés, nous enregistrons une baisse du nombre d'assurés démissionnaires.

Les versements anticipés pour l'acquisition d'un logement en propriété ont augmenté d'environ CHF 0.1 million et ceux entraînés par un divorce ont diminué de CHF 1.1 millions. Il convient de rappeler que ces versements n'exercent aucune influence sur l'équilibre de la Caisse puisqu'ils sont assortis d'une réduction des droits des assurés concernés. Les pensions quant à elles ont augmenté d'environ CHF 3 millions. Cet accroissement s'inscrit dans la tendance de ces dernières années.

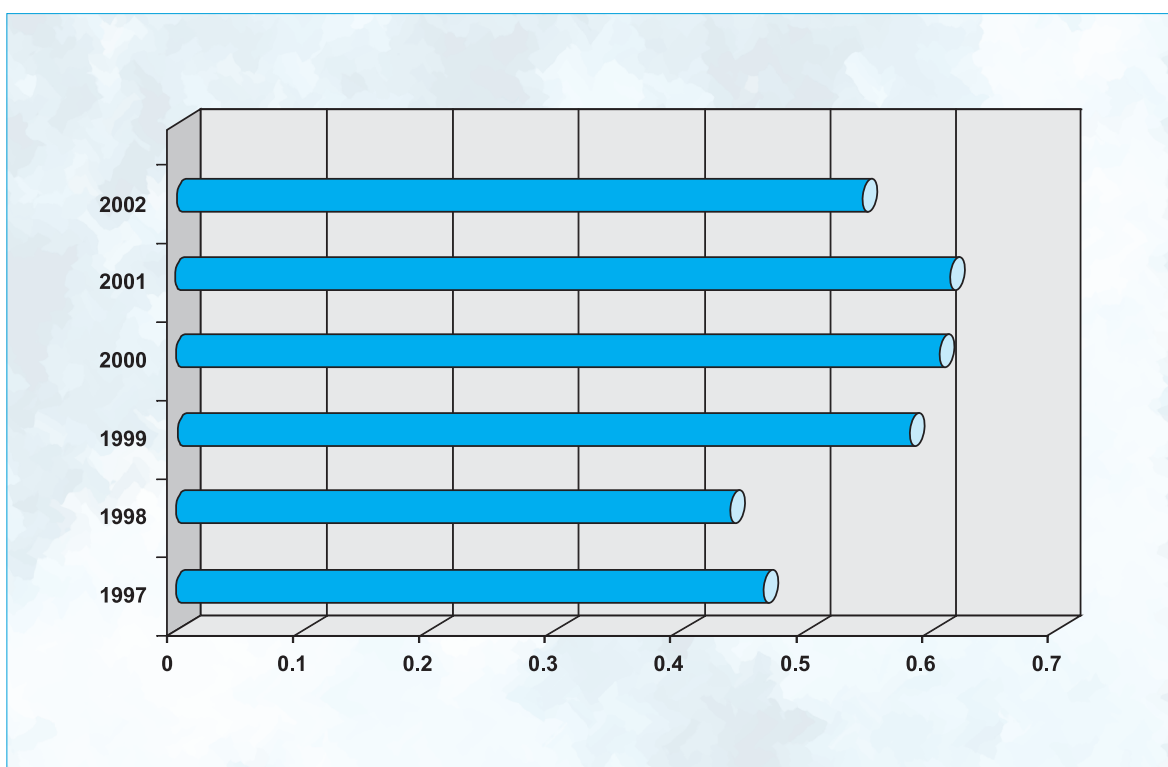


3 FRAIS D'ADMINISTRATION

Le mode de facturation des services des Retraites Populaires a été modifié au 1er janvier 2002. Le système appliqué jusqu'en 2001 était basé sur un principe de répartition des frais effectifs entre toutes les entités gérées par les Retraites Populaires. Dès 2002 la facturation tient compte d'un forfait administratif par assuré et pensionné d'une part et de commissions relatives à la gestion des divers placements d'autre part. Ces dernières sont directement imputées comme charges desdits place-

ments. Cette nouvelle méthode correspond mieux aux normes du marché et permet une meilleure comparaison avec ce dernier, tout en étant plus simple et plus transparente.

Pour déterminer les frais d'administration, on additionne les frais directs et les frais de gestion administrative et l'on déduit les recettes diverses. Les frais d'administration sont exprimés en pour-cent de la somme des traitements cotisants.



4 DISPONIBILITÉS, DÉBITEURS À COURT TERME ET TRANSITOIRES

Du point de vue de l'allocation des actifs, ces postes sont restés, durant toute l'année 2002, dans la fourchette, fixée par le Conseil d'administration, comprise entre 1 et 5%.

Banques comptes à terme plus de 12 mois

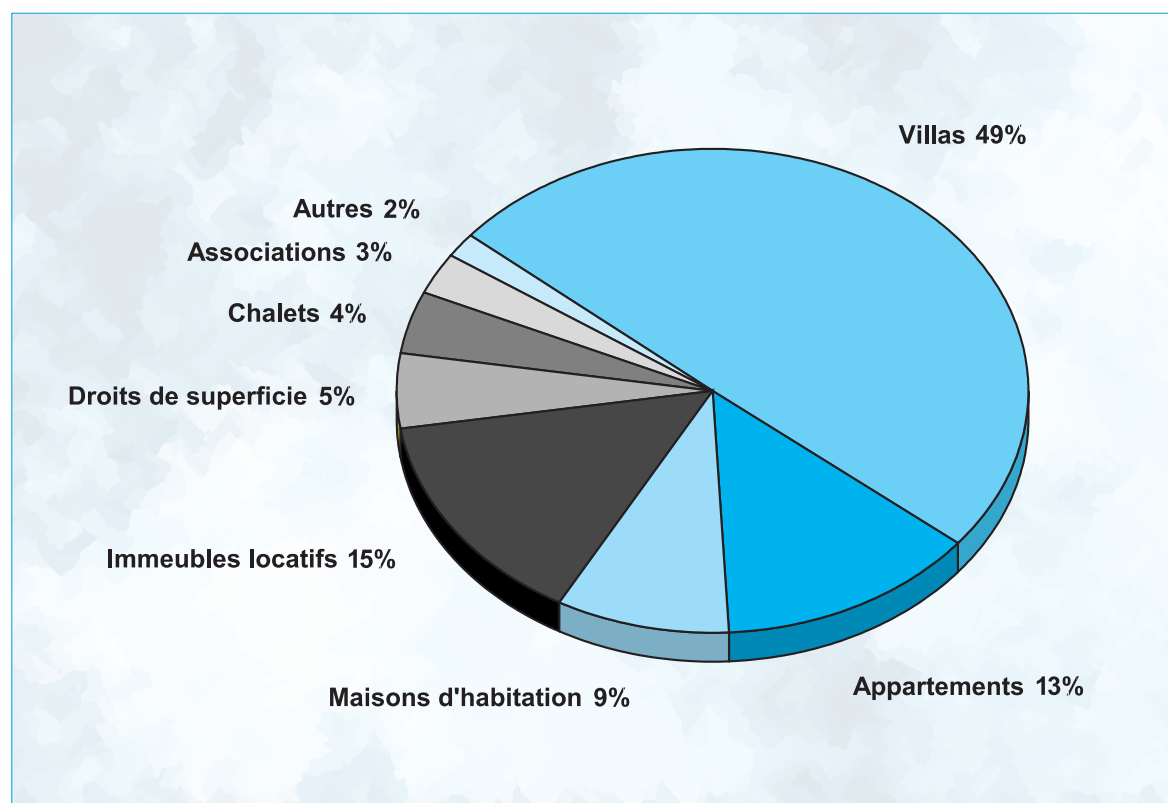
Les CHF 3.7 millions représentent des prêts garantis par obligations simples auprès de différentes banques Raiffeisen du Canton de Vaud.

Créances hypothécaires

Les nouveaux prêts et compléments se sont élevés à CHF 8.7 millions alors que les remboursements se sont montés à CHF 9.6 millions.

Sur le plan du risque, le taux de couverture des prêts (rapport entre l'estimation des gages et le prêt accordé) est supérieur à 200%. La situation du portefeuille est donc très saine.

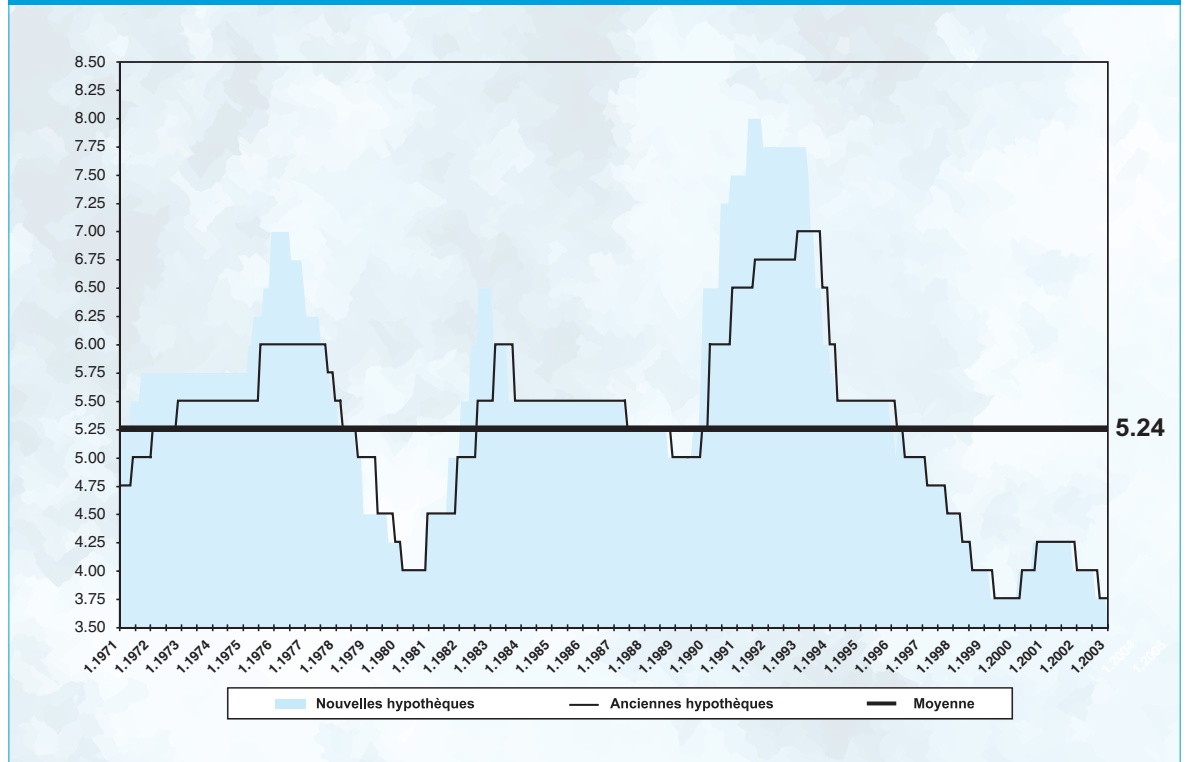
La répartition des créances hypothécaires, en fonction du type de gage, s'établit, au 31 décembre, de la manière suivante :



En 2002, les taux hypothécaires ont subi une baisse d'un quart pour cent dès le 1er octobre 2002, ramenant le taux en 1er rang à 3¾%.

Le rendement net des créances hypothécaires s'est élevé à 3,93% (2001 : 4,21%).

Evolution du taux des créances hypothécaires



Prêts aux corporations de droit public

Au cours des dernières années, la Caisse a accordé à diverses institutions de droit public des prêts qui se répartissent en deux catégories :

- les prêts à taux variables dont le taux d'intérêt a été ramené de 4% à 3¾% dès le 1er octobre 2002;

- les prêts à taux fixes d'une durée de 2 à 10 ans. Les taux d'intérêts sont fixés au moment de l'octroi du prêt et ne varient plus durant toute la durée de ce dernier. En 2002, les taux ont été fixés en tenant compte du marché des obligations et des conditions des établissements bancaires.

Le rendement net des diverses catégories ci-dessus s'est élevé à 4,07% (2001 : 4,38%).

Investissements non-traditionnels

En 2002, ceux-ci sont constitués par :

Fonds spécialisés dans les sociétés non cotées en bourse (« private equity »)	CHF	6'748'921.28	
Fonds de couverture (« hedge funds »)	CHF	8'947'004.35	
Soutien économique			
– coopératives de logements principalement	CHF	913'647.50	
– immobilier	CHF	4'000'000.00	CHF 4'913'647.50
			CHF 20'609'573.13

Un immeuble à caractère de soutien économique est enregistré dans cette rubrique, mais répertorié dans l'immobilier pour le respect de l'OPP2.

Le taux de rendement net des investissements non traditionnels s'est élevé à -9,47% (2001 : -67,51% et 2000 : 58,03%), en raison des ajustements de valeurs engendrés notamment par des normes prudentes en matière d'évaluation.

Avances AVS à récupérer

Le compte avances AVS à récupérer a évolué, en 2002, de la manière suivante :

Solde à nouveau au 1er janvier			CHF	3'585'184.30
Avances AVS en cours de paiements	CHF	839'288.00		
Avances AVS en cours de remboursements	CHF	-602'207.45		
Charges sur avances AVS (*)	CHF	-62'551.95		
Produits sur avances AVS (**)	CHF	37'525.85	CHF	212'054.45
Solde au 31 décembre			CHF	3'797'238.75

* Il s'agit des avances non restituées par les bénéficiaires décédés avant l'échéance de la restitution.

** Ces produits sont constitués des intérêts versés par les bénéficiaires parvenant au terme de leurs remboursements.

TITRES 6

Après deux années très moroses, l'exercice 2002 a été marqué par le sceau d'un crash boursier comparable à celui de 1974. Les performances s'en sont ressenties.

	2002	2001	Moyenne historique
Performance brute de la CIP	- 15.05%	- 11.68%	+ 4.11%
Performance brute des indices de comparaison	- 16.44%	- 8.52%	+ 3.70%

Plusieurs éléments importants ont caractérisé l'année 2002. En premier lieu, dans la continuation de l'année précédente, une volatilité particulièrement élevée a été enregistrée.

En deuxième lieu, tous les marchés des actions ont subi de forts reculs des cours, en particulier le marché suisse avec une baisse de 25.95%.

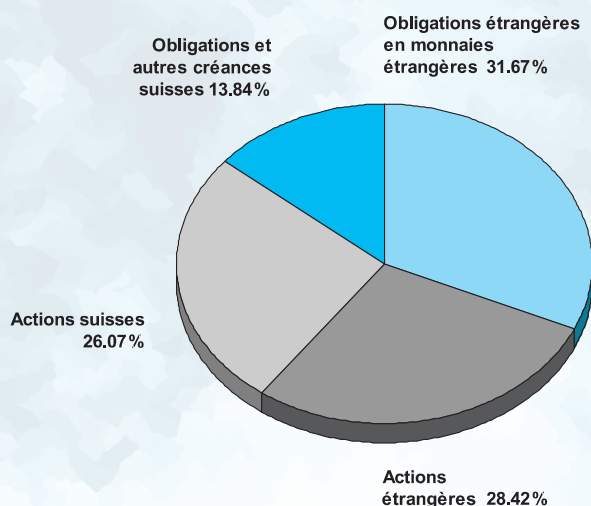
En troisième lieu, le CHF s'est renforcé contre les principales devises étrangères, pénalisant ainsi les investissements en obligations internationales (principalement en Euro) et en actions internationales (principalement en Europe et aux USA).

Les principaux mouvements relatifs à la répartition des titres entre les différentes classes d'actif ont été les suivants :

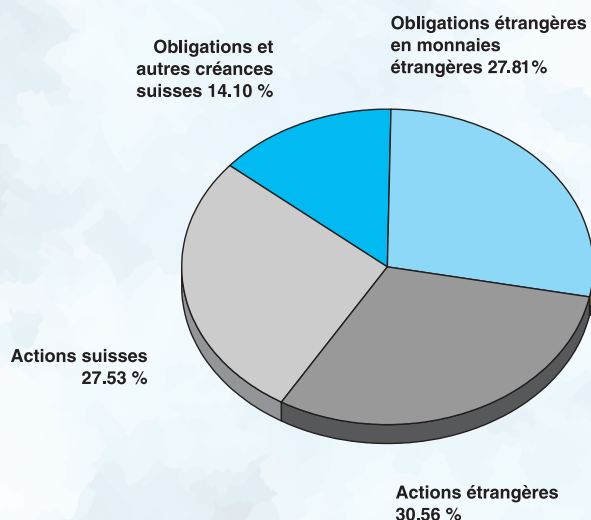
- augmentation des positions en obligations suisses et étrangères (principalement en Euro);
- réduction des risques spécifiques sur les actions, fonds de placements et mandats de gestion par l'implémentation de critères entrées - sorties;
- renforcement de la diversification par style de gestion et par région.

Répartition en valeurs comptables

2002



2001



Ces modifications s'inscrivent parfaitement dans l'allocation tactique des actifs décidée par le Conseil d'administration.

Sur le plan comptable et en tenant compte des normes en matière d'évaluation des placements, les taux de rendement sont les suivants :

	2002	2001	2000	1999
Obligations suisses	2.92%	4.96%	5.17%	5.21%
Obligations étrangères en CHF	-	-	-0.28%	-2.47%
Obligations étrangères en monnaies étrangères	4.83%	4.08%	3.45%	7.96%
Actions étrangères	-37.38%	-16.07%	5.40%	10.54%
Actions suisses	-26.96%	0.90%	11.29%	7.92%

L'évolution baissière des bourses tout au long de l'année n'a pas permis de dégager les rendements escomptés. La faiblesse de notre marché national et en particulier de grandes valeurs telles que

Crédit Suisse, Zurich et ABB laisse des traces douloureuses.

Seules les obligations ont permis de fournir une rentabilité positive.

	2002	2001	2000	1999
Taux de rendement net des titres	-16.27%	-1.84%	6.19%	7.10%

De manière résumée, les bourses mondiales ont connu depuis 2000 une des pires périodes depuis près d'un siècle. Dans l'histoire, cette période est proche de celles des années trente ou du milieu des années septante en termes de corrections boursières.

Sur le plan des taux d'intérêt, les politiques monétaires très expansives des banques centrales ont fait pression sur le marché des capitaux. En conséquence, les taux d'intérêt ont connu leur plus bas niveau depuis près de 50 ans.

Immeubles

Au 31 décembre 2002, la Caisse est propriétaire de 84 immeubles. Ceux-ci abritent 1'673 appartements, 30'255 m² de surfaces commerciales et 2'252 places de parc et garages. La valeur au bilan a progressé de 3,97%. Cette augmentation résulte des opérations suivantes :

Solde à nouveau au 1er janvier			CHF	411'042'000.00
Acquisition: Aubépines 14-16-18, Gland	CHF	11'546'000.00		
Vente: Dapples 20, Lausanne	CHF	-306'000.00		
Consolidations, après constructions ou transformations de divers immeubles	CHF	6'580'215.70		
Divers travaux sur l'ensemble du parc immobilier	CHF	162'826.65		
Amortissements d'immeubles subventionnés et divers	CHF	-1'677'042.35	CHF	16'306'000.00
Solde au 31 décembre 2002			CHF	427'348'000.00

La valeur économique des immeubles s'élève à CHF 450'879'690.67. Elle dégage une réserve latente de CHF 23'531'690.67.

Investissements sur immeubles en propriété

Solde au 1er janvier			CHF	4'957'162.70
	Augmentations	Transferts		
Bel-Air 101-103, La Tour-de-Peilz	CHF 1'448'274.90	CHF 6'366'571.70		
Brayères 7-9, Clarens (nouveau)	CHF 1'541'271.65	CHF 334'991.40		
Cerjat 9, Moudon	CHF 808'497.95	CHF 557'469.50		
Cerjat 11, Moudon	CHF 814'487.30	CHF 587'105.00		
Malavernaz 7, Saint-Légier	CHF 427'165.25	CHF 427'226.60		
Malavernaz 7, Saint-Légier (nouv. suite incendie)	CHF -21'060.15			
Orio 6 / Cousson 3, Romanel-s/Lsne (nouveau)	CHF 2'078'407.25			
Poste 3, Orbe (nouveau)	CHF 63'031.85			
	CHF 7'160'076.00	CHF 8'273'364.80		
Augmentations			CHF	7'160'076.00
Transfert au compte Immeubles		CHF -6'580'215.70	CHF	
Transfert au compte Entretien des immeubles		CHF -1'693'149.10	CHF	-8'273'364.80
Solde au 31 décembre 2002			CHF	3'843'873.90

Compte tenu des produits et charges des immeubles ainsi que de l'attribution au Fonds d'amortissement des immeubles, le rendement net des immeubles s'élève à 4,14% (2001: 4,41%).



FONDS, PROVISIONS ET RÉSERVES

Provision pour risques sur titres

Une provision spécifique de CHF 1'000'000.00 a été dissoute en raison de la vente de la position à risque.

D'importants ajustements de valeurs ont été enregistrés selon les normes comptables. Une provision globale n'est donc pas nécessaire. Toutefois, une réserve latente existe.

Provision pour investissements non-traditionnels

Les ajustements de valeurs ont été effectués conformément aux normes comptables. Une provision n'est donc pas nécessaire. Néanmoins, une réserve latente existe sur les « hedge funds ».

Provision pour débiteurs douteux

L'absence de contentieux et de risques prévisibles ont déterminé de maintenir une provision nulle sur les prêts.

La provision pour débiteurs douteux portée à CHF 200'000.00 en 2001 est estimée suffisante pour couvrir les risques et de ce fait n'a pas été modifiée.

Fonds d'amélioration des immeubles

En 2002, une attribution de CHF 2'130'000.00 a été enregistrée. Elle a été calculée sur le capital moyen des immeubles au taux de 0,5%.

Le fonds n'a pas été utilisé pour couvrir diverses dépenses de rénovation de notre patrimoine immobilier lors de cet exercice. Par conséquent le fonds d'amélioration au 31 décembre 2002 se monte à CHF 15'586'000.00.

Fonds de solidarité

Les dispositions concernant ce fonds sont définies aux articles 109 et suivants des statuts. En 2002, il a enregistré les opérations suivantes :

Solde au 1er janvier			CHF	6'073'674.90
Finances d'entrée	CHF	391'834.20		
Intérêts 3.5%	CHF	217'377.46		
Prestations périodiques	CHF	-93'920.05		
Allocations uniques	CHF	-8'952.05		
Frais funéraires	CHF	-14'741.90	CHF	491'596.76
Solde au 31 décembre			CHF	6'562'271.66

Capital de couverture

Ce capital de couverture est constitué :

- du fonds des pensions (art. 135), destiné à couvrir les diverses prestations de la Caisse;
- du fonds de compensation (art. 136), lequel enregistre les différences de rendement net par rapport au taux technique de 3,5%. Ce fonds permet d'accorder, le cas échéant, des allocations de renchérissement aux pensionnés et sert également à couvrir les risques provenant notamment d'une longévité accrue.

Voir la note 21.1.

- du fonds des allocations de renchérissement (art. 137), qui assure le paiement des allocations de renchérissement en cours.

Les allocations accordées, ces dix dernières années, sont les suivantes :

3%	au 1er janvier 1992
2,5%	au 1er janvier 1993
2%	au 1er janvier 1994
2%	au 1er janvier 1996
0,5%	au 1er janvier 1997
0,5%	au 1er janvier 1998
1,25%	au 1er janvier 2000
1,5%	au 1er janvier 2001
0,5%	au 1er janvier 2002

La diminution nette s'est élevée à :

CHF 94'564'456.88, elle est détaillée à la note 21.2.

RENDEMENT MOYEN DES CAPITAUX

9

Le rendement moyen net des capitaux est détaillé à la note 8.1. Son total s'est élevé à CHF -117'704'935.61. Le capital moyen soumis au rendement correspond à la moyenne des capitaux au début et à la fin de l'année.

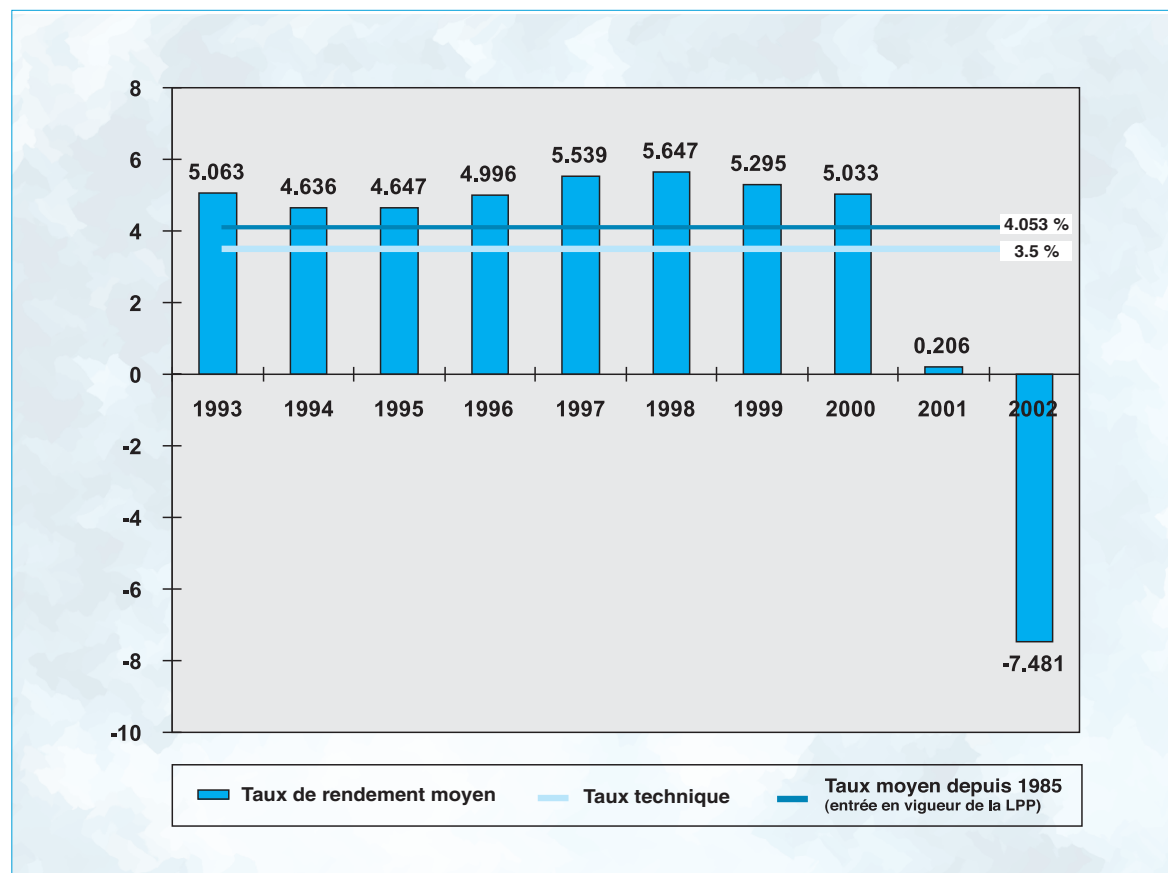
Les capitaux pris en compte sont le capital de couverture, le fonds de solidarité, le fonds d'amortissements des immeubles et les provisions. La somme de ces capitaux, au 1er janvier 2002 s'élevait à

CHF 1'619'822'228.85 et à CHF 1'526'879'368.73 au 31 décembre 2002. La moyenne est donc de CHF 1'573'350'798.79.

Le taux de rendement moyen net des capitaux s'établit comme il suit :

$$\frac{-117'704'935.61}{1'573'350'798.79} = -7,481 \%$$

L'évolution de ce taux de rendement, au cours de ces dix dernières années, a été la suivante :



RÉPARTITION DES PLACEMENTS

10

Les art. 50 ss de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) définissent les limites de placement pour les institutions de prévoyance. Ces normes visent

à garantir la sécurité des placements, un rendement raisonnable, une répartition appropriée des risques et la couverture des besoins prévisibles de liquidités.

Conformément aux nouvelles normes de l'OPP2 du 1er avril 2000, le Conseil d'Administration sur la base d'une analyse rendements / risques, a maintenu l'allocation stratégique au 31 décembre 2005. En vertu de l'art. 59, les normes suivantes ont été déterminées:

- l'exposition en monnaies étrangères a été fixée à 35%;
- une classe d'actifs comprenant les investissements non-traditionnels. Ce poste est inclus dans les valeurs réelles. La part de cette classe d'actifs a été portée à 3%.

Toutefois, le Conseil d'administration a décidé d'effectuer une nouvelle analyse de congruence actifs-passifs et une nouvelle analyse rendements/risques dans le premier semestre 2003 pour les raisons suivantes:

- les mauvais rendements 2001 et 2002 ont épuisé les réserves de la Caisse;

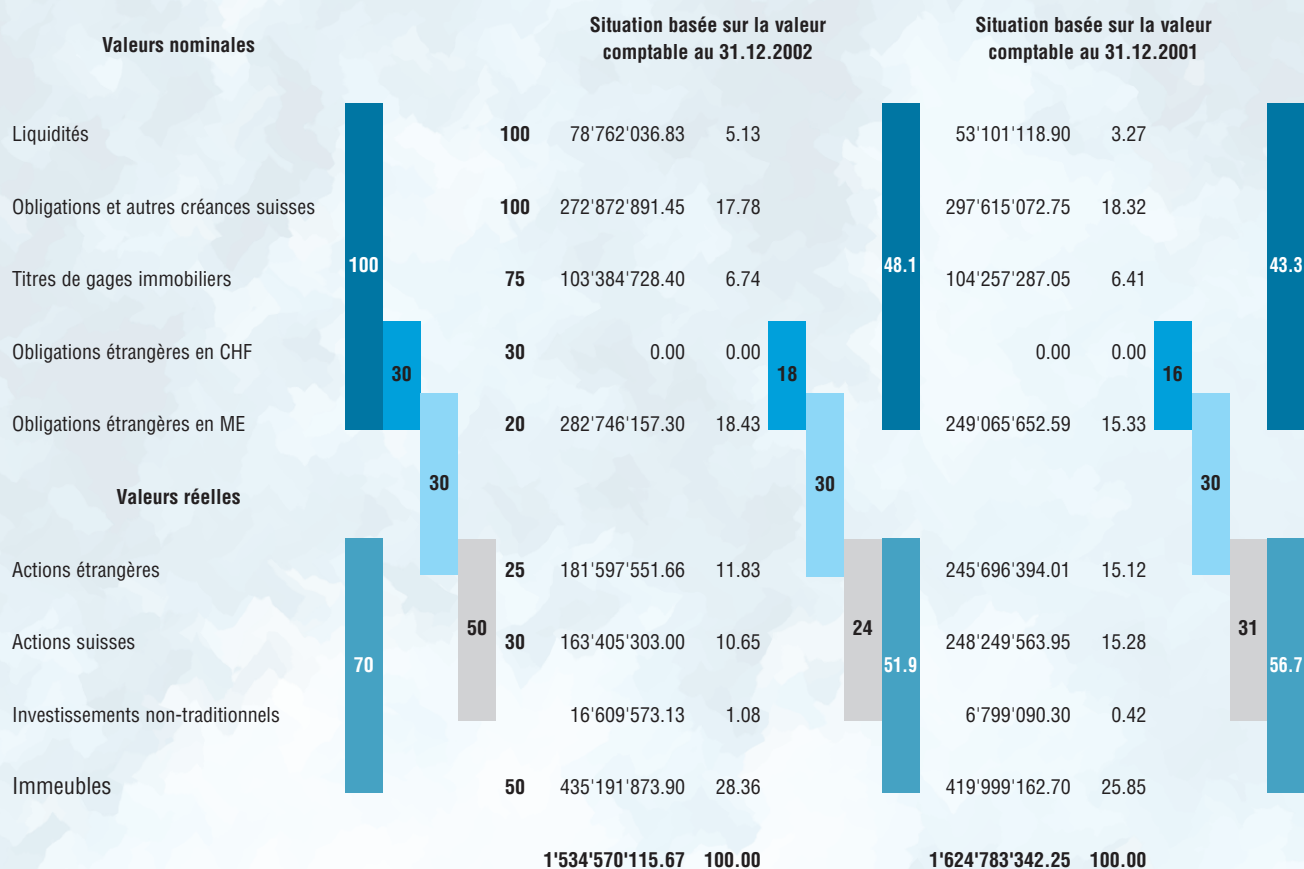
- Les changements législatifs actuels et prévisibles peuvent modifier sensiblement les données techniques de la Caisse.

Avec l'appui d'experts externes et de la gérante, le Conseil d'administration va réviser l'allocation stratégique des actifs.

Dans cette attente, l'allocation tactique révisée pour 2002 et celle fixée pour 2003 ont été déterminée dans une optique défensive. Les placements en obligations, hypothèques, immobilier et fonds de couverture ont été augmentés, alors que la part en actions reste au niveau de l'été 2002.

De plus, conformément à l'article 59 OPP2, un rapport a été établi sur l'extension des possibilités de placement. Ce rapport stipule, entre autre, que l'extension des possibilités de placement est conforme au règlement de placement (article 49a OPP2) et que la répartition des actifs respecte les articles 50, 51 et 52 de l'OPP2.

Répartition des placements selon OPP 2



La part des investissements non-traditionnels «immobilier» a été rajoutée à la rubrique immobilier.

PERFORMANCE GLOBALE DE LA CAISSE

11

Le calcul de la performance globale des actifs permet au Conseil de se forger une opinion du résultat de ses investissements. Afin de garantir l'objectivité, l'évaluation a été effectuée par un consultant externe sur la base des comptes

audités. Cette évaluation est attestée depuis 2001 par une fiduciaire indépendante. La pertinence des résultats fournis est toutefois contrôlée par la Caisse sous l'angle financier et comptable.

	2002	2001	2000	1999	1998	Moyenne
Performance brute de la CIP	-5.97%	-5.03%	3.65%	10.42%	9.36%	2.49%
Performance brute théorique en respect de l'allocation tactique annuelle*	-6.82%	-3.55%	3.40%	9.49%	7.89%	2.08%
Performance Indice Pictet OPP2 fortune globale	-1.18%	-0.94%	2.74%	4.48%	6.43%	2.31%

*Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement exactement selon l'allocation tactique définie par le Conseil pour la fin de l'année.

Selon les informations à disposition à ce jour, la performance de la CIP se compare favorablement à la moyenne des caisses de pensions suisses analogues.

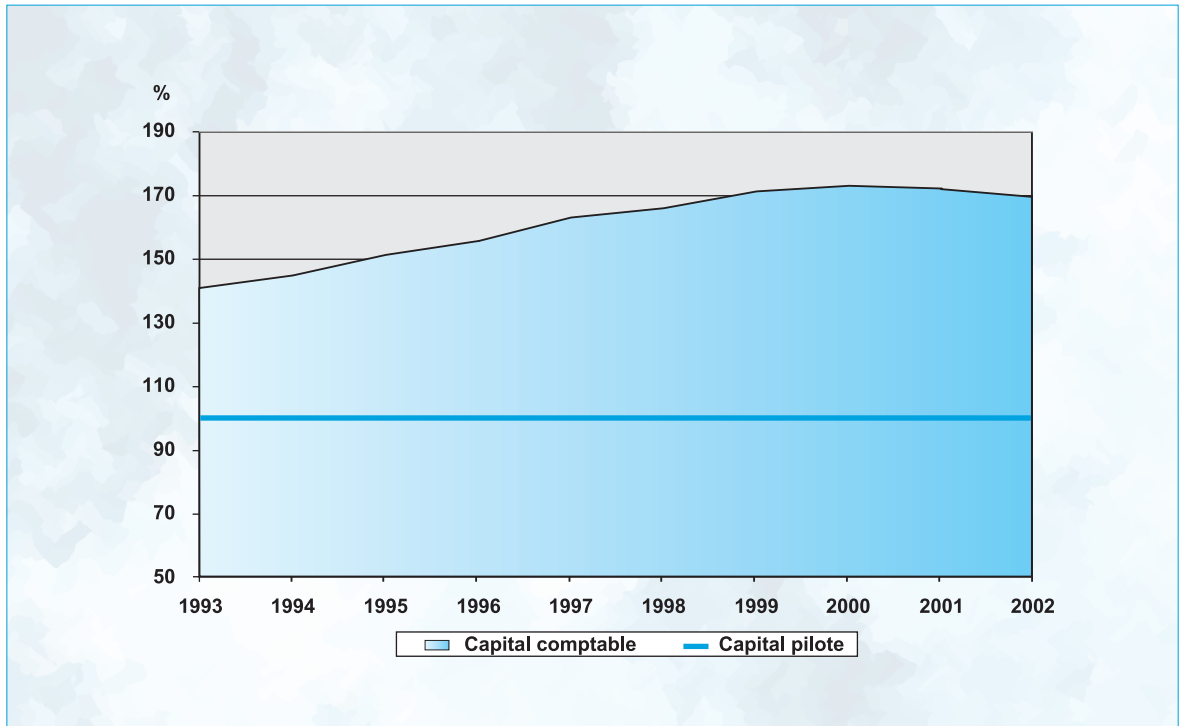
En moyenne, la performance de la Caisse est supérieure à celle de l'allocation tactique et à celle de l'indice Pictet.

CAPITAL PILOTE

12

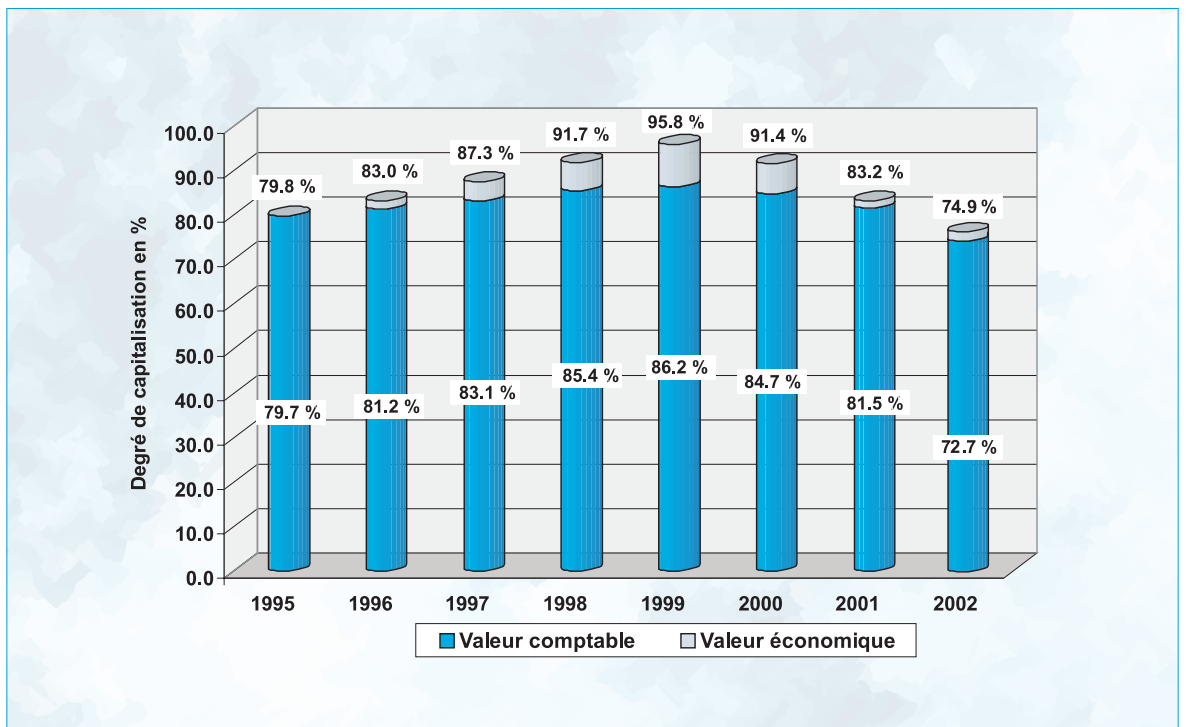
Selon les dispositions de l'art. 139, la Caisse doit disposer d'un capital pilote minimum égal au montant le plus élevé résultant de l'une des deux multiplications suivantes :

a) 14,3 fois les cotisations ordinaires annuelles mentionnées à l'art. 29, al. 1, lit a), enregistrées durant l'exercice :	64'668'522.60 x 14.3 =	924'759'873.18
b) 11,5 fois le montant des prestations servies effectivement durant l'exercice (art. 36, lettres a) à e) et 40) :		
Pensions de retraite	44'559'453.80	
Pensions d'invalidité	11'009'044.90	
Prestations au conjoint survivant	8'081'258.15	
Pensions d'enfant	1'158'621.20	
Allocations de renchérissement	<u>8'337'150.40</u>	
	74'145'528.45 x 11.5 =	841'173'577.20
Capital au bilan pour les comptes d'assurances :		1'567'193'303.73
Capital pilote minimum :		<u>- 924'759'873.18</u>
Excédent :		642'433'430.55



L'entrée en vigueur de la LFLP a uniformisé la méthode de calcul des prestations de sortie en primauté des prestations (valeur actuelle des prestations acquises). Cette donnée ajoutée à la valeur

actuelle des pensions en cours permet de déterminer les réserves nécessaires. Ces réserves rapportées aux avoirs disponibles donnent le degré de capitalisation.



Chiffres 2002-2001

Valeur en capital exprimée en millions de francs :

Réserves nécessaires :	2002		2001	
Pensions en cours		976,10		927,00
Prestations de sorties		<u>1'093,64</u>		<u>1'035,96</u>
Total		2'069,74		1'962,96
Réserves disponibles en valeur :	Comptables	Economique	Comptables	Economique
Fonds des pensions et des allocations	1'567,19	1'567,19	1'491,40	1'491,40
Fonds de compensation	-62,66	-62,66	107,69	107,69
Réserves et provisions		<u>45,60</u>		<u>33,17</u>
Capital de couverture	1'504,53	1'550,13	1'599,09	1'632,26

Tous les éléments constitutifs ont augmentés entre 2002 et 2001, sauf ceux concernant les réserves et provisions et le fonds de compensation. Dans ce dernier, nous avons dû prélever CHF 170.5 millions afin de compenser les pertes d'intérêts par rapport au taux technique de 3,5%.

La diminution du fonds de compensation explique, à elle seule, la baisse du degré de capitalisation.



Comptes annuels



Compte de profits et pertes

(en CHF)

Notes

		2002	2001
Produits			
Ressources	1	142'439'875.85	127'872'162.78
Recettes diverses	2	47'340.25	1'202'402.91
Produits sur capitaux à court terme	3	396'987.84	1'164'490.44
Produits sur prêts à long terme	4	10'603'892.45	11'950'728.90
Produits sur investissements non-traditionnels	5	10'030'929.33	594'077.15
Produits des titres	6	51'532'875.07	57'429'792.94
Produits des immeubles	7	30'806'016.21	28'611'675.95
Prélèvements de divers fonds, provisions et réserves	8	1'117'614.90	11'621'664.15
Prélèvements du capital de couverture	8	288'484'703.86	173'836'312.49
		535'460'235.76	414'283'307.71
Charges			
Prestations	1	116'650'045.60	119'899'305.85
Frais directs	2	232'113.35	275'997.03
Frais gestion administrative	2	1'972'981.66	3'220'746.24
Charges sur capitaux à court terme	3	35'201.41	36'998.90
Charges sur prêts à long terme	4	277'051.17	3'703'683.55
Charges sur investissements non-traditionnels	5	11'311'702.91	13'594'369.96
Charges sur titres	6	197'133'051.38	79'794'694.66
Charges des immeubles	7	11'188'629.64	8'659'448.58
Attributions à divers fonds, provisions et réserves	8	2'739'211.66	2'642'389.10
Attributions au capital de couverture	8	193'920'246.98	182'455'673.84
		535'460'235.76	414'283'307.71

Bilan au 31 décembre

(en CHF)

Notes

2002

2001

Actif

Disponibilités	9	57'220'869.02	31'010'538.70
Débiteurs et créances à court terme	10	5'326'114.94	6'023'748.77
Comptes transitoires	11	16'215'052.87	16'066'831.43
Débiteurs et prêts à long terme	12	251'865'999.85	272'824'193.55
Investissements non-traditionnels	13	20'609'573.13	10'799'090.30
Titres	14	752'140'631.96	872'059'776.80
Immeubles	15	431'191'873.90	415'999'162.70
		1'534'570'115.67	1'624'783'342.25

Passif

Créanciers à court terme	16	992'113.89	813'138.00
Comptes transitoires	17	6'698'633.05	4'147'975.40
Provisions diverses	18	200'000.00	1'200'000.00
Fonds d'amortissement des immeubles	19	15'586'000.00	13'456'000.00
Fonds de solidarité	20	6'565'271.66	6'073'674.90
Capital de couverture	21	1'504'528'097.07	1'599'092'553.95
		1'534'570'115.67	1'624'783'342.25

Adoptés par le Conseil d'administration
dans sa séance du 3 avril 2003

Au nom du Conseil d'administration

Claude RECORDON
Président

Pierre GASSER
Secrétaire

Certifiés conformes aux écritures le 3 avril 2003

Pour la Caisse intercommunale de pensions
Les Retraites Populaires

Claude RICHARD
Directeur général

Roger BORNAND
Directeur

Annexes aux comptes annuels

Principes comptables et d'évaluation

Disponibilités

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à la Caisse. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Débiteurs et créances à court terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à la Caisse. Les provisions pour risques spécifiques figurent sous la rubrique «provisions diverses».

Débiteurs et prêts à long terme - Investissements non-traditionnels

Les débiteurs et prêts à long terme représentent les sommes effectivement dues à la Caisse; les actions et créances des investissements non-traditionnels sont comptabilisées au prix de revient.

Des amortissements et des provisions ont été enregistrés pour tenir compte des risques spécifiques et de marché.

Titres

Obligations et autres créances

Les obligations et autres créances sont évaluées à la valeur nominale. Les obligations en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année. Les parts de fonds de placement et les mandats de gestion sont inscrits au bilan à hauteur du capital investi par la Caisse, mais au maximum à la valeur boursière.

Actions

Les actions, parts de fonds de placement et mandats de gestion sont estimés globalement à la valeur investie par la Caisse, mais au maximum à la valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Instruments financiers dérivés

Conformément à l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP2, art. 56a), les instruments dérivés ne sont utilisés que comme moyen de couverture tout en améliorant la rentabilité du portefeuille.

Provision pour risques sur titres

Cette provision, figurant au passif du bilan, est destinée à se prémunir contre le risque des marchés financiers.

Immeubles

Les immeubles sont portés au bilan au prix de revient sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les investissements sur immeubles sont généralement augmentés des intérêts intercalaires calculés.

Le Fonds d'amortissement des immeubles figurant au passif du bilan est destiné à couvrir des dépenses de rénovation. Au 31 décembre, une attribution de 0.5 % du capital moyen des immeubles est enregistrée dans ce fonds.

Informations générales sur la Caisse intercommunale de pensions

A. Généralités

La Caisse intercommunale de pensions (ci-après : CIP), créée par l'Union des communes vaudoises, est une institution de prévoyance qui assure les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès (art. 1 des Statuts).

La CIP est un établissement de droit public doté de la personnalité morale, conformément au décret du Grand Conseil du 5 septembre 1923.

Elle est inscrite dans le registre de la prévoyance professionnelle, au sens de la l'art. 48 de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

communales et pour une durée de quatre ans. Il est composé de sept membres à savoir, un représentant de l'Etat, trois membres représentant les employeurs et trois membres représentant les assurés. En outre, six suppléants sont choisis paritaire-ment.

Les membres du Conseil d'administration désignent le président et le secrétaire. Ce dernier peut être choisi en dehors du Conseil.

B. Organes

Assemblée des délégués (art. 113 ss des Statuts)

L'Assemblée des délégués est constituée paritaire-ment par les représentants des employeurs et par les représentants des assurés. Le président du Conseil préside l'Assemblée des délégués; il désigne le secrétaire et les scrutateurs.

Conseil d'administration (art. 122 ss des Statuts)

La CIP est administrée par un Conseil d'administration, élu par l'assemblée des délégués à l'exception du représentant de l'Etat. Cette élection a lieu dans l'année qui suit le renouvellement des autorités

Au 1er janvier 2003, il se compose de:

- Président:** ● Claude **RECORDON**, syndic, Orbe
- Vice-Président:** ● Dominique **KASER**, boursier communal, Puidoux
- Secrétaire (hors conseil):** ● Pierre **GASSER**, notaire, Grandson
- Représentant de l'État:** ● Jean-Paul **CHAUDET**, viticulteur, Rivaz (jusqu'au 31 décembre 2002)
- Membres:**
 - Francis **HOSTETTLER**, secrétaire municipal, Yvonand (jusqu'au 30 novembre 2002)
 - Patrice **BOCQUET**, syndic, Prilly
 - Christine **WULF**, municipale, Ollon
 - Etienne **POGET**, préposé au contrôle des habitants, Nyon
- Suppléants:**
 - Claude **EMERY**, boursier communal, Ecublens (siège ad interim dès le 1er décembre 2002)
 - Didier **TENTHOREY**, adjoint administratif du service de la sécurité sociale, Yverdon-les-Bains
 - Jacqueline **SALLIN**, municipale, Avenches
 - Philippe **GANDER**, municipal, Lucens
 - Michel **DARBRE**, municipal, Nyon
 - Christian **MONOD**, secrétaire municipal, Buchillon

Commission de vérification des comptes (art. 129 des Statuts)

La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2002 est composée de:

- Employeurs:**
 - Commune de Lutry
 - Commune de Mont-s/Rolle
- Assurés:**
 - Commune de Montreux
 - Commune de Morges

Gérance (art. 130 des Statuts)

La gérance de la Caisse est confiée aux Retraites Populaires.

C. Organe de révision (art. 134 des Statuts)

Le Conseil a désigné la société **BDO Sofirom**, Lausanne, pour contrôler la gestion, les comptes et les placements de la Caisse.

D. Expert agréé (art. 141 des Statuts)

Le mandat d'expert agréé en matière de prévoyance professionnelle est exercé par:

Meinrad **PITTET**, docteur en sciences actuarielles, expert en prévoyance professionnelle, Genève.

Placement de la fortune

E. Composition de la fortune

Le Conseil d'administration de la CIP a déterminé une allocation stratégique des actifs à cinq ans. Chaque année, il fixe les limites pour les différents véhicules de placements. Des comités de valeurs mobilières, de valeurs immobilières et des investissements non-traditionnels, ainsi que les divisions Finances et Immobilier des Retraites Populaires œuvrent dans le cadre de ces limites.

Les limites fixées par le Conseil d'administration sont déterminées de manière à respecter les dispositions de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2) en matière de placements.

F. Mandats de gestion

La gestion d'une partie de la fortune de la CIP a été confiée à divers instituts bancaires avec lesquels un contrat de gestion de fortune a été conclu. Les titres y relatifs sont regroupés auprès d'un dépositaire global qui assure le contrôle des critères de gestion arrêtés contractuellement entre le gestionnaire et la CIP.

G. Mouvement des assurés (y compris l'assurance minimale)

			Dont assurance minimale	
Effectif au 01.01.2002		6916		162
Augmentation				
Nouveaux	1204		258	
Réactivés	41	1245	1	259
Diminution				
Démissions	-670		-236	
Décès sans prestation	-1		0	
Décès avec prestations	-5		0	
Invalides	-100		-1	
Retraités	-129	-905	1	-236
Effectif au 01.01.2003		7256		185

Notes

	2002	2001
1 RESSOURCES		
Cotisations et contributions diverses		
Finances d'entrée (art. 28)	391'834.20	314'255.50
Cotisations annuelles		
Cotisations ordinaires (art. 29, al. 1a)	64'668'522.60	60'647'396.00
Contributions spéciales (art. 29, al. 1b)	32'334'261.30	30'323'698.00
Cotisations et contributions (art. 25)	293'468.80	234'130.10
	97'296'252.70	91'205'224.10
Contributions de rachat (art. 30 ss)	41'810'127.20	34'934'192.88
Versements anticipés remboursés (art. 93i)		
En 2002, 10 pour l'accèsion à la propriété	486'767.60	313'024.00
Produits sur avances AVS (art. 90)		
6 avances remboursées par les bénéficiaires	37'525.85	12'377.65
Subsides du Fonds de garantie LPP (selon LPP)	268'400.05	165'034.00
Réserve mathématique reprise de pensionnés	1'315'236.85	0.00
Indemnités uniques des employeurs (art. 12)	0.00	66'441.15
Allocations de renchérissement (art. 41)	833'731.40	861'613.50
	142'439'875.85	127'872'162.78
Somme des traitements cotisants	405'401'052.00	380'021'767.00

- 1.1 Durant l'exercice 2002, nous avons repris l'ensemble des assurés au service du Centre de Pomy de l'ORIPH, les transferts y relatifs figurent dans les contributions de rachat. Nous avons également repris les pensions en cours. De ce fait, nous avons encaissé la réserve mathématique de CHF 1'315'236.85.

1 PRESTATIONS**Prestations de la Caisse****Pensions de retraite**

Pensions viagères	44'433'952.60		41'979'397.50	
Allocations de renchérissement CIP	5'340'854.35		5'361'512.65	
Allocations exceptionnelles	125'501.20		140'945.00	
Suppléments temporaires	3'038'225.00	52'938'533.15	2'838'599.45	50'320'454.60

Pensions d'invalidité

Pensions temporaires	977'159.95		1'362'758.30	
Allocations de renchérissement CIP	6'192.55		13'104.35	
Suppléments temporaires	271'194.20		436'899.75	
Pensions définitives	9'727'957.35		9'073'117.45	
Allocations de renchérissement CIP	877'559.70		887'303.20	
Allocations exceptionnelles	32'733.40		38'394.40	
Suppléments temporaires	505'186.95	12'397'984.10	467'680.55	12'279'258.00

Pensions de conjoint survivant

Pensions viagères	7'881'293.75		7'304'030.25	
Allocations de renchérissement CIP	2'038'768.25		1'963'674.10	
Allocations exceptionnelles	199'964.40		217'909.50	
Allocations de conjoint survivant	0.00	10'120'026.40	87'276.00	9'572'889.85

Pensions d'enfant

Pensions	1'158'621.20		1'231'876.60	
Allocations de renchérissement CIP	73'775.55	1'232'396.75	77'920.60	1'309'797.20

Charges sur avances AVS

5 avances non remboursées suite au décès du bénéficiaire		62'551.95		1'440.00
--	--	------------------	--	-----------------

Prestations du Fonds de solidarité

Prestations mensuelles	93'920.95		96'735.15	
Allocations uniques	8'952.05		14'887.00	
Frais funéraires	14'741.90	117'614.90	10'042.00	121'664.15

Report**76'869'107.25****73'605'503.80**

Notes

	2002		2001
Report			73'605'503.80
Prestations de sortie (art. 79 ss)		76'869'107.25	
En 2002, 434 assurés ont démissionné sans avoir droit à une pension		26'566'389.85	35'854'861.20
Versements anticipés			
a) En 2002, 79 pour l'accession à la propriété	7'206'861.05		7'063'637.80
b) En 2002, 19 ensuite d'un divorce	793'959.45	8'000'820.50	1'908'632.55
Contributions au Fonds de garantie LPP		642'811.00	605'057.00
Réserves mathématiques sorties pensionnés		3'737'185.60	0.00
Allocations de renchérissement (art. 41)		833'731.40	861'613.50
		116'650'045.60	119'899'305.85

- 1.2 Durant l'exercice 2001, nous avons transféré l'ensemble des assurés du service des T.P.Y.G., les transferts y relatifs figurent dans les prestations de sorties. En 2002, nous avons également transféré les pensions en cours. De ce fait, nous avons transféré la réserve mathématique de CHF 3'737'185.60.

Résultat Ressources - Prestations

	2002	2001	Différences
Ressources	142'439'875.85	127'872'162.78	14'567'713.07
Prestations	-116'650'045.60	-119'899'305.85	3'249'260.25
	25'789'830.25	7'972'856.93	17'816'973.32

Notes

	2002		2001	
2 FRAIS D'ADMINISTRATION				
Frais directs				
Charges Conseil + Assemblée des délégués	94'656.95		95'416.85	
Frais d'examens médicaux	33'711.85		30'824.00	
Expertises - Travaux techniques	65'374.50		96'722.60	
Frais financiers	33'179.42		34'660.03	
Divers	5'190.63	232'113.35	18'373.55	275'997.03
Frais gestion administrative		1'972'981.66		3'220'746.24
Recettes diverses		-47'340.25		-1'202'402.91
Frais d'administration		2'157'754.76		2'294'340.36

2.1 En 2001, les recettes diverses comprenaient les commissions de gérance et de placement de capitaux qui résultaient d'une calcul interne permettant à chaque catégorie de placement d'enregistrer des charges comparables, qu'elles soient gérées en interne ou en externe.

Dès 2002, le mode de rémunération de la gérante est modifié; les coûts concernant la gestion des placements lui sont versés et imputés directement dans les comptes de charges correspondants.

Pour 2002, les recettes diverses proviennent principalement de frais facturés par la Caisse dans le cadre de la gestion des versements anticipés pour l'accession à la propriété.

	2002	2001
2.2 Frais d'administration en % des traitements cotisants	0.532%	0.604%

Notes

	2002		2001	
3 Produits sur capitaux à court terme				
des comptes courants et à terme de moins de 12 mois des crédits de construction	396'987.84		1'164'490.44	
	0.00	396'987.84	0.00	1'164'490.44
3 Charges sur capitaux à court terme				
des comptes courants et à terme de moins de 12 mois des crédits de construction	-35'201.41		-36'998.90	
	0.00	-35'201.41	0.00	-36'998.90
Résultat		361'786.43		1'127'491.54

4 Produits sur prêts à long terme				
sur créances hypothécaires	4'194'334.95		4'325'751.40	
Intérêts de retard	5'393.65		4'611.55	
sur prêts aux corporations de droit public	6'199'320.10		7'395'503.45	
sur prêts divers	204'843.75	10'603'892.45	224'862.50	11'950'728.90
4 Charges sur prêts à long terme				
sur créances hypothécaires	-112'648.37		-52'648.65	
Pertes sur débiteurs hypothécaires	0.00		-3'568'544.05	
sur prêts aux corporations de droit public	-158'448.94		-79'640.85	
sur prêts divers	-5'953.86	-277'051.17	-2'850.00	-3'703'683.55
Résultat		10'326'841.28		8'247'045.35

5 Produits sur investissements non-traditionnels				
sur investissements non-traditionnels	86'124.60		28'877.15	
Gains sur investissements non-traditionnels	3'729.28		565'200.00	
Plus-values sur investissements non-traditionnels	9'941'075.45	10'030'929.33	0.00	594'077.15
5 Charges sur investissements non-traditionnels				
sur investissements non-traditionnels	-134'217.96		-16'494.36	
Pertes sur investissements non-traditionnels	-11'177'484.95		-702'448.00	
Moins-values sur investissements non-traditionnels	0.00	-11'311'702.91	-12'875'427.60	-13'594'369.96
Résultat		-1'280'773.58		-13'000'292.81

Notes

	2002		2001
6 Produits des titres			
Intérêts sur obligations suisses	6'289'850.64		7'487'190.94
Gains sur obligations suisses	568'355.18		146'721.32
Intérêts sur obligations étrangères en ME	13'189'217.15		11'594'839.37
Gains sur obligations étrangères en ME	749'510.79		8'802'199.64
Plus-values sur obligations étrangères en ME	3'380'481.25		0.00
Dividendes sur actions étrangères	3'081'518.20		2'715'892.22
Gains sur actions étrangères	5'496'514.84		9'769'602.83
Dividendes sur actions suisses	4'218'472.83		4'110'098.65
Gains sur actions suisses	14'558'954.19	51'532'875.07	12'803'247.97
			57'429'792.94
6 Charges sur titres			
Frais de gestion sur obligations suisses	-299'955.78		-139'472.89
Pertes sur obligations suisses	-2'890'999.25		0.00
Amortissements sur achats obligations suisses	0.00		-521'300.00
Moins-values sur obligations suisses	-83'351.25		0.00
Frais de gestion sur obligations étrangères en ME	-884'355.91		-693'877.73
Pertes sur obligations étrangères en ME	-3'705'220.62		-4'205'352.76
Moins-values sur obligations étrangères en ME	0.00		-5'400'140.46
Frais de gestion sur actions étrangères	-1'278'164.53		-1'483'079.23
Pertes sur actions étrangères	-62'747'334.25		-18'624'939.94
Moins-values sur actions étrangères	-39'956'751.71		-33'979'887.11
Frais de gestion sur actions suisses	-708'924.11		-452'738.26
Pertes sur actions suisses	-17'305'068.92		-10'588'896.10
Moins-values sur actions suisses	-67'272'925.05	-197'133'051.38	-3'705'010.18
			-79'794'694.66
Résultat		-145'600'176.31	-22'364'901.72

Notes

	2002		2001	
7 Produits des immeubles				
Revenus des immeubles	29'975'856.46		27'960'812.85	
Intérêts s/investissements s/immeubles en propriétés	136'159.75		131'863.10	
Gains sur ventes immeubles	694'000.00	30'806'016.21	519'000.00	28'611'675.95
7 Charges des immeubles				
Entretien des immeubles	-9'430'105.29		-6'976'213.78	
Amortissement	-1'677'042.35		-1'683'234.80	
Sur ventes immeubles	-81'482.00	-11'188'629.64	0.00	-8'659'448.58
Résultat		19'617'386.57		19'952'227.37
8 Prélèvements de divers fonds, provisions et réserves				
Provision pour débiteurs douteux	0.00		3'500'000.00	
Provision pour risques sur titres	1'000'000.00		6'000'000.00	
Provision pour investissements non-traditionnels	0.00		2'000'000.00	
Fonds d'amortissement des immeubles	0.00		0.00	
Fonds de solidarité	117'614.90	1'117'614.90	121'664.15	11'621'664.15
8 Attributions à divers fonds provisions et réserves				
Provision pour débiteurs douteux	0.00		-100'000.00	
Provision pour investissements non-traditionnels	0.00		0.00	
Fonds d'amortissement des immeubles	-2'130'000.00		-2'026'000.00	
Fonds de solidarité	-609'211.66	-2'739'211.66	-516'389.10	-2'642'389.10
Résultat		-1'621'596.76		8'979'275.05
8 Prélèvements du capital de couverture				
Fonds des pensions	109'283'795.71		114'109'256.57	
Fonds de compensation	170'580'909.55		51'423'541.02	
Fonds des allocations de renchérissement	8'619'998.60	288'484'703.86	8'303'514.90	173'836'312.49
8 Attributions au capital de couverture				
Fonds des pensions	-190'793'738.81		-174'916'625.94	
Fonds de compensation	-224'589.57		0.00	
Fonds des allocations de renchérissement	-2'901'918.60	-193'920'246.98	-7'539'047.90	-182'455'673.84
Résultat		94'564'456.88		-8'619'361.35

Notes

2002

2001

8.1 Rendement net des capitaux

Résultat net sur produits à court terme		361'786.43		1'127'491.54
Résultat net sur prêts à long terme	10'326'841.28		8'247'045.35	
Attribution à la provision pour débiteurs douteux	0.00		0.00	
Prélèvement à la provision pour débiteurs douteux	0.00	10'326'841.28	3'500'000.00	11'747'045.35
Résultat net sur investissements non-traditionnels	-1'280'773.58		-13'000'292.81	
Attribution à la provision pour investissements non-traditionnels	0.00		0.00	
Prélèvement de la provision pour investissements non-traditionnels	0.00	-1'280'773.58	2'000'000.00	-11'000'292.81
Résultat net sur titres	-145'600'176.31		-22'364'901.72	
Prélèvement de la provision pour risques sur titres	1'000'000.00	-144'600'176.31	6'000'000.00	-16'364'901.72
Résultat net sur immeubles	19'617'386.57		19'952'227.37	
Attribution au Fonds d'amortissement des immeubles	-2'130'000.00		-2'026'000.00	
Attribution à la provision pour débiteurs douteux	0.00		-100'000.00	
Prélèvement du Fonds d'amortissement des immeubles	0.00	17'487'386.57	0.00	17'826'227.37
		-117'704'935.61		3'335'569.73

8.2 Attribution du rendement net des capitaux

Au Fonds des pensions		49'532'088.31		47'084'370.40
Au Fonds de solidarité		217'377.46		202'133.60
Au Fonds des allocations de renchérissement		3'126'508.18		3'239'952.75
Au Fonds de compensation		-170'580'909.56		-47'190'887.02
		-117'704'935.61		3'335'569.73

Notes Actif	2002	2001	Différences
9 Disponibilités			
Chèques postaux	25'542'683.46	13'010'859.39	12'531'824.07
Banques comptes courants	31'678'185.56	17'999'679.31	13'678'506.25
	57'220'869.02	31'010'538.70	26'210'330.32
10 Débiteurs à court terme			
Retraites Populaires	343'315.00	0.00	343'315.00
Caisse de Pensions de l'Etat de Vaud	2'108'425.14	87'130.74	2'021'294.40
Administration Fédérale des Contributions	375'741.90	885'898.53	-510'156.63
Banques comptes à terme moins de 12 mois	0.00	1'700'000.00	-1'700'000.00
Annuités à percevoir	2'111'128.40	2'732'299.80	-621'171.40
Chauffage	347'906.20	498'916.60	-151'010.40
Débiteurs pour travaux immobilier à refacturer	39'598.30	117'170.10	-77'571.80
Débiteurs divers à cours terme	0.00	2'333.00	-2'333.00
	5'326'114.94	6'023'748.77	-697'633.83
11 Actifs transitoires			
Intérêts courus sur titres et divers	3'892'988.67	4'597'185.48	-704'196.81
Loyers à recevoir	439'960.55	587'299.00	-147'338.45
Autres transitoires	11'882'103.65	10'882'346.95	999'756.70
	16'215'052.87	16'066'831.43	148'221.44
12 Débiteurs et prêts à long terme			
Créances hypothécaires	103'384'728.40	104'257'287.05	-872'558.65
Prêts aux corporations de droit public	140'984'032.70	159'281'722.20	-18'297'689.50
Prêts divers	3'700'000.00	5'700'000.00	-2'000'000.00
Avances AVS à récupérer	3'797'238.75	3'585'184.30	212'054.45
	251'865'999.85	272'824'193.55	-20'958'193.70
13 Investissements non-traditionnels en valeurs comptables	20'609'573.13	10'799'090.30	9'810'482.83
13.1 Investissements non-traditionnels en valeurs économiques	20'697'163.17	10'799'090.30	9'898'072.87
13.2 Investissements non-traditionnels, réserve latente	87'590.04	0.00	87'590.04

13.3 La valeur économique des investissements non-traditionnels est déterminée en tenant compte des cours de clôture, des dernières valeurs nettes d'inventaires ou des valeurs comptables. En règle générale, une décote d'illiquidité de 20 % a été enregistrée.

Notes Actif

	2002	2001	Différences
14 Titres valeurs comptables			
Obligations suisses	124'391'620.00	129'048'166.25	-4'656'546.25
Obligations étrangères en ME	282'746'157.30	249'065'652.59	33'680'504.71
Actions étrangères	181'597'551.66	245'696'394.01	-64'098'842.35
Actions suisses	163'405'303.00	248'249'563.95	-84'844'260.95
	752'140'631.96	872'059'776.80	-119'919'144.84
14.1 Titres valeurs boursières			
Obligations suisses	130'792'188.00	131'400'013.00	-607'825.00
Obligations étrangères en ME	282'746'157.30	249'065'652.59	33'680'504.71
Actions étrangères	181'597'551.66	245'696'394.01	-64'098'842.35
Actions suisses	163'405'303.00	248'249'563.95	-84'844'260.95
	758'541'199.96	874'411'623.55	-115'870'423.59
14.2 Titres réserves latentes			
Obligations suisses	6'400'568.00	2'351'846.75	4'048'721.25
Obligations étrangères en ME	0.00	0.00	0.00
Actions étrangères	0.00	0.00	0.00
Actions suisses	0.00	0.00	0.00
	6'400'568.00	2'351'846.75	4'048'721.25

14.3 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS EN COURS

A. Instruments financiers dérivés au 31.12.2002

Véhicule de placements	Type d'instrument	Volume des contrats en CHF	Gains /pertes non réalisés en CHF *
Obligations étrangères en monnies étrangères	Opérations devises à terme (4 engagements)	1'953'682.12	-11'422.10
Actions étrangères	Contrat futur (1 engagement)	312'763.05	-7'051.86
Total		2'266'445.17	-18'473.96

*compris dans la valeur boursière des mandats au 31.12.2002.

B. Prêts sur titres

Véhicule de placement	Nombre de positions en prêt	Contre-valeur en CHF
Néant	0	0.00
Total	0	0.00

C. Investissements non-traditionnels

Véhicules de placements	Engagements en devises étrangères	Cours de change (au 31.12.02)	Engagement en CHF
Investissements non-traditionnels (en CHF)			2'208'971.55
Investissements non-traditionnels (en SEK)	4'300'000.00	0.1587	682'410.00
Investissements non-traditionnels (en EUR)	1'477'467.00	1.4510	2'143'804.62
Investissements non-traditionnels (en USD)	937'460.60	1.3827	1'296'225.94
Total			6'331'412.11

Dans ce cadre, les souscriptions de fonds de placement n'interviennent qu'au fur et à mesure des investissements réalisés par les gestionnaires. Les sommes ci-dessus représentent les appels de fonds non effectués.

RAPPORT SELON L'ARTICLE 59 OPP2

Conformément aux dispositions de l'article 59 OPP2, un rapport a été établi sur l'extension des possibilités de placement. Il stipule, entre autres, que ces dernières sont conformes au règlement de placement (art. 49a OPP2) et que la répartition des actifs respecte les art. 50 et 51 de l'OPP2, à savoir la sécurité, la répartition du risque ainsi que le rendement.

Notes Actif

	2002	2001	Différences
15 Immobilier valeur comptable			
Immeubles	427'348'000.00	411'042'000.00	16'306'000.00
Investissements sur immeubles en propriété	3'843'873.90	4'957'162.70	-1'113'288.80
	431'191'873.90	415'999'162.70	15'192'711.20
15.1 Immobilier valeur de marché			
Immeubles	450'879'690.67	427'401'685.33	23'478'005.34
Investissements sur immeubles en propriété	3'843'873.90	4'957'162.70	-1'113'288.80
	454'723'564.57	432'358'848.03	22'364'716.54
15.2 Immobilier réserve latente			
Immeubles	23'531'690.67	16'359'685.33	7'172'005.34
Investissements sur immeubles en propriété	0.00	0.00	0.00
	23'531'690.67	16'359'685.33	7'172'005.34

15.3 Détermination de la valeur de marché

La valeur de marché du parc immobilier au 31 décembre est basée sur la valeur de rendement. La calcul de cette valeur tient compte de l'état locatif au 1er janvier 2003, sous déduction des vacants considérés comme structurels. Le taux de capitalisation a été déterminé de la manière suivante :

Détermination du taux de rendement brut :

Taux technique CIP	3.50 %
Marge	0.50 %
Taux de rendement net nécessaire	4.00 %
Frais de gestion et d'entretien des immeubles	2.75 %
Taux de rendement brut nécessaire	6.75%

15.4 Dès le 1er janvier 2002, les frais concernant la gestion des placements sont imputés directement sur le rendement de chaque catégorie. De ce fait, la marge de bénéfice peut être diminuée.

15.5 33 cédules hypothécaires grevant notre parc immobilier sont déposées au siège de l'institution. Elles représentent un capital de Fr. 70'560'000.-. Elles sont toutes libres de gage.

Notes Passif

	2002	2001	Différences
16 Créanciers à court terme			
Retraites Populaires	0.00	375'348.83	-375'348.83
Créanciers AFC	8'151.99	62'795.02	-54'643.03
Fournisseurs	7'957.35	0.00	7'957.35
Annuités perçues d'avance sur créances hypothécaires	11'953.00	12'801.05	-848.05
Gérants	210.00	61'818.20	-61'608.20
Chauffage	315'250.00	291'270.95	23'979.05
Créanciers divers immobilier	61'936.40	7'969.20	53'967.20
Comptes en suspens - actifs	242'532.25	0.00	242'532.25
Comptes en suspens - pensions	33'086.85	1'134.75	31'952.10
Fonds libres O.R.I.P.H.	311'036.05	0.00	311'036.05
	992'113.89	813'138.00	178'975.89
17 Comptes transitoires			
Loyers perçus d'avance	789'491.55	667'481.85	122'009.70
Autres transitoires	5'909'141.50	3'480'493.55	2'428'647.95
	6'698'633.05	4'147'975.40	2'550'657.65
18 Provisions			
Pour débiteurs douteux (art. 133)	200'000.00	200'000.00	0.00
Pour investissements non-traditionnels (art. 133)	0.00	0.00	0.00
Pour risques sur titres (art. 133)	0.00	1'000'000.00	-1'000'000.00
	200'000.00	1'200'000.00	-1'000'000.00
19 Fonds d'amortissement des immeubles (art. 133)	15'586'000.00	13'456'000.00	2'130'000.00

19.1 Le Fonds d'amortissement des immeubles est destiné à prendre en charge d'importants travaux de rénovations qui peuvent être effectués sur les immeubles et qui sont économiquement nécessaires.

20 Fonds de solidarité (art. 109)	6'565'271.66	6'073'674.90	491'596.76
21 Capital de couverture			
Fonds des pensions (art. 135)	1'480'723'538.73	1'399'213'595.63	81'509'943.10
Fonds de compensation (art. 136)	-62'665'206.66	107'691'113.32	-170'356'319.98
Fonds des allocations de renchérissement (art. 137)	86'469'765.00	92'187'845.00	-5'718'080.00
	1'504'528'097.07	1'599'092'553.95	-94'564'456.88

21.1 Pour la première fois, le **fonds de compensation** présente un solde négatif. Conformément aux dispositions de l'article 136, al. 3, cette situation ne peut perdurer plus de trois ans consécutivement. Passé ce délai, le Conseil devra proposer des mesures à l'Assemblée des délégués (article 142).

2002

21.2 Variation du capital de couverture

1	Résultat Ressources - Prestations	25'789'830.25	Est attribué au Fonds des pensions
1	Finances d'entrée	-391'834.20	Sont attribuées au Fonds de solidarité
1	Prestations du Fonds de solidarité	117'614.90	Sont prélevées du Fonds de solidarité
2	Frais d'administration	-2'157'754.76	Sont prélevés du Fonds des pensions
8.1	Rendement net des capitaux	-117'704'935.61	Est attribué à divers Fonds (8.2)
8.2	Rendement du Fonds de solidarité	-217'377.46	Est attribué au Fonds de solidarité
		-94'564'456.88	

2002

2001

Différences

Evolution des réserves latentes

13.2	Des investissements non-traditionnels	87'590.04	0.00	87'590.04
14.2	Des titres	6'400'568.00	2'351'846.75	4'048'721.25
15.2	De l'immobilier	23'531'690.67	16'359'685.33	7'172'005.34
		30'019'848.71	18'711'532.08	11'308'316.63

Evolution des provisions

18	Provision pour investissements non-traditionnels	0.00	0.00	0.00
18	Provision pour risques sur titres	0.00	1'000'000.00	-1'000'000.00
19	Fonds d'amortissement des immeubles	15'586'000.00	13'456'000.00	2'130'000.00
		15'586'000.00	14'456'000.00	1'130'000.00

Total réserves latentes et provisions

Capital de couverture

Capital de couverture en valeurs économiques

	45'605'848.71	33'167'532.08	12'438'316.63
	1'504'528'097.07	1'599'092'553.95	-94'564'456.88
	1'550'133'945.78	1'632'260'086.03	-82'126'140.25



Assemblée des délégués





Rapport de l'organe de contrôle
au Conseil d'administration de la
Caisse Intercommunale de Pensions, Lausanne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de la Caisse Intercommunale de Pensions pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations et le versement des prestations sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes présentés.

Lausanne, le 3 avril 2003

BDO Sofirom

Jean-Edgar Rodondi
Expert comptable diplômé
Réviseur responsable

Samuel Guex
Expert comptable diplômé

Annexe :

Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, annexe)

La commission de vérification des comptes de l'exercice 2002 est composée des délégués des communes de Lutry, Montreux, Mont-sur-Rolle et de Morges.

Elle s'est réunie le 28 avril 2003 au World Trade Center de Lausanne.

Après avoir pris connaissance du rapport de la Fiduciaire BDO Sofirom, et des commentaires qu'il contient, la Commission a examiné les éléments du compte de pertes et profits et du bilan. Les explications qui lui ont été données lui ont permis de s'assurer de l'exactitude des écritures passées.

La Commission a également examiné la liste des immeubles, des débiteurs à long terme et des titres. Elle a obtenu tous les renseignements qui étaient susceptibles de l'intéresser. Sur la base des nombreux rapports et pièces justificatives qui lui ont été présentés, elle a constaté les profondes fluctuations intervenues au niveau des portefeuilles-titres dans cet exercice. Elle remercie MM. Damien Bianchin, directeur, Roger Bornand, directeur, Jean-Claude Pradervand, directeur et Jean-Pierre Neukomm, sous-directeur.

En conclusion de son rapport, la Commission propose à l'assemblée des délégués :

- a) d'approuver les comptes de l'exercice 2002 tels qu'ils sont présentés ;
- b) d'en donner décharge avec remerciements au Conseil d'administration ;
- c) de la libérer de son mandat.

Lausanne, le 28 avril 2003.

Le délégué de la commune du Lutry: M. Pierre ROSSIER

Le délégué de la commune de Montreux: M. Pierre-Gilles BARRAS

Le délégué de la commune de Mont-sur-Rolle: M. Eric SANDOZ

Le délégué de la commune de Morges: M. Christian FRANCO

**Jeudi 26 juin 2003 à 15 heures
Maison des Congrès
Les Diablerets**

ORDRE DU JOUR:

- 1** Liste de présence;
- 2** Procès-verbal de la précédente Assemblée des délégués;
- 3** Rapport du Conseil d'administration;
- 4** Rapport de la Commission de vérification des comptes;
- 5** Discussion et approbation de la gestion et des comptes;
- 6** Election d'un membre du Conseil d'administration représentant les assurés (en remplacement de M. Francis HOSTETTLER, secrétaire municipal, Yvonand);
- 7** Rapport sur les travaux de la Commission de révision des Statuts;
- 8** Nomination de la Commission de vérification des comptes;
- 9** Propositions individuelles (seront mises en discussion les propositions qui seront adressées par écrit au Conseil quinze jours au moins avant la séance, article 121 des Statuts).

Une collation sera servie à l'issue de l'Assemblée



Liste des immeubles par district

DISTRICT AIGLE

Aigle

– Evian 29

Villeneuve

– Remparts 14

DISTRICT COSSONAY

Cossonay

– Prés-du-Dimanche 16

DISTRICT ECHALLENS

Echallens

– Praz-Palud 2 A-B-C

DISTRICT LAUSANNE

Epalinges

– Croix-Blanche 11-13-15 et 51-53

Lausanne

– Alpes 2
– Alpes 2bis
– Bois de la Fontaine 9
– Cour 7-9
– Montoie 39-41
– Vermont 4
– WTC

Prilly

– Chasseur 40
– Chasseur 42
– Métiers 1

Pully

– Pallin 35-35 A

Renens

– Baumettes 72-84
– Lac 18
– Lac 20-22
– Sentier de la Gare 6-8
– Sentier de la Gare 10

Romanel/Lausanne

– Covatannaz 6

DISTRICT LA VALLÉE

Le Sentier

– Amoureux 32

DISTRICT LAVAUX

Cully

– Colombaires 61
– Grandvaux 28

Forel

– Aux Prés-de-Bamps

DISTRICT MORGES

Bussigny

– Gare 4-6
– Industrie 2-4
– Industrie 8-10

Denges

– Plaine 8

Ecublens

– Croset 16 A-B
– Forêt 2 et 6

Morges

– Delay 7
– Delay 11
– Pont-Neuf 1

Tolochenaz

– Saux 2 A-B-C

DISTRICT MOUDON

Moudon

– Cerjat 9
– Cerjat 11
– Montillier 8

DISTRICT NYON

Gland

– Aubépines 14-16-18

Nyon

– Eysins 34
– Eysins 36
– Eysins 38
– Eysins 40
– Tattes-d'Oie 93-95

DISTRICT ORBE

Chavornay

- Cité 11

Orbe

- Covets 15
- Poste 3
- Suchet 2-4

Vallorbe

- Lausanne 53
- Ruchonnet 23-25-27
- Tercasset 26-28

DISTRICT ORON

Oron-la-Ville

- Lausanne 13

DISTRICT PAYERNE

Payerne

- Bellevue-Riollaz 2
- Mont-Tendre 26-32
- Stade 11
- Stade 33-35-37
- Yverdon 59-59bis

DISTRICT ROLLE

Mont-sur-Rolle

- Fauvette 1

Rolle

- Général-Guisan 22-24
- Général-Guisan 86

DISTRICT VEVEY

Montreux (Baugy-sur-Clarens)

- Crêtes 10-12-14

Montreux (Chernex)

- Chaulin 14-16-18
- Chaulin 20

Montreux (Clarens)

- Brayères 7-9
- Collège 22

La Tour-de-Peilz

- Bel-Air 101-103
- Chailly 22

St-Légier

- Malavernaz 7

Vevey

- Moulins 11
- Nord 2/Reller 2-4
- Vert 43-45

DISTRICT YVERDON

Yverdon-les-Bains

- Cheminet 41
- Général-Guisan 5-7
- Haldimand 19A
- Levant 10
- Neuchâtel 37
- Neuchâtel 39
- Orbe 63
- Prairie 3-3bis
- Uttins 10
- Venel 1
- Venel 3

Yvonand

- Tannerie 1

Liste des immeubles par district

Communes, services et institutions

affiliés au sens de l'art. 4 des Statuts avec l'effectif des assurés et des pensionnés au 1er janvier 2003

- N = Nouvel employeur en 2002.
 Employeur affilié dès l'année figurant entre parenthèses.
 * = Employeur versant des allocations de renchérissement directement aux pensionnés.
 ** = Employeur versant des allocations de renchérissement aux pensionnés par l'intermédiaire de la Caisse.

No de l'employeur		Effectif des	
		assurés	pensionnés
48	(1963) A FIRO, Lausanne	39	4
501	(1925) Aigle	68	65
74	(1970) Allaman	2	1
3	(1957) Apples	7	1
52	(1976) Arnex-sur-Orbe	1	
183	(1987) Arrondissement scolaire d'Echallens	12	1
216	(1992) Arsco S.A., Coppet	3	
209	(1991) Assens	2	1
248	(1999) Association à buts multiples des communes de la région de Grandson	1	
236	(1994) Association broyeur pour la promotion de la santé et le maintien à domicile, Payerne	89	2
251	(1999) Association de communes de la région de Cossonay-Orbe-La Vallée pour la régionalisation de l'action sociale	17	
34	(1969) Association d'entraide familiale Blonay-St-Légier		1
243	(1998) Association de l'établissement secondaire d'Avenches AESA	4	
246	(1998) Association d'exploitation forestière intercom. Lucens, Granges-Marnand	3	
208	(1991) Association de parents pour la petite enfance « Garderie Domino », Ecublens	7	
116	(1968) Association des propriétaires forestiers du triage de Molondin	4	1
212	(1991) Association des propriétaires forestiers du triage du Sauteruz	4	1
4	(1938) Association forestière vaudoise et du Bas-Valais, Lausanne	12	16
102	(1974) Association intercommunale AIC, Chavannes-Renens	13	10
152	(1979) Association intercommunale des eaux usées de la Côte APEC, Gland	3	1
255	(1999) Association intercommunale du bâtiment scolaire de Poliez-Pittet	1	
202	(1991) Association intercommunale du groupement et de l'arrondissement scolaires de Grandson	6	
163	(1982) Association intercommunale du triage du Suchet	1	
38	(1977) Association intercommunale Lucens-Moudon	3	3
121	(1971) Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Cossonay-Penthalaz-Penthaz	1	1
124	(1972) Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ERM	10	4
176	(1986) Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de Rolle et environs	2	
85	(1972) Association intercommunale pour l'incinération des produits carnés, Payerne		
156	(1981) Association intercommunale pour l'instruction publique et primaire, Coppet	11	3
147	(1978) Association intercommunale pour l'établissement scolaire de Mézières	3	
219	(1992) Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile	345	94
256	(2000) Association « Les Pinceaux Magiques » - Lausanne	1	
224	(1992) Association « Point Rencontre », Morges	3	
238	(1994) Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois, Renens	111	12
232	(1994) Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile Couronne lausannoise	160	23
272	(2002) Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux, Pully	10	
228	(1993) Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile de Cossonay, Orbe, La Vallée de Joux	154	13
229	(1993) Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts d'Aigle et du Pays d'Enhaut	95	6
225	(1993) Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Grandson et Yverdon	163	11
	A reporter	1371	275

No de l'employeur			Effectif des assurés	Effectif des pensionnés
		Report	1371	275
233	(1994)	Association pour la santé, la prévention, le maintien à domicile et l'aide à la famille des districts de Vevey et de Lavaux, Vevey	191	37
268	(2002)	Association régionale d'action sociale dans la Broye, Payerne	13	
260	(2000)	Association RAS Yverdon - Grandson	22	
240	(1997)	Association régionale pour l'action sociale dans l'ouest lausannois, ARASOL	27	
257	(1999)	Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne, ARASMA	16	4
226	(1991)	Association régionale pour le développement du district d'Aigle	3	1
264	(2001)	Association vaudoise du diabète, Le Mont-s/Lausanne	4	
266	(2001)	Association «réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise», Lausanne	3	
270	(2002)	Association réseau de soins de l'ouest lémanique, Nyon	5	
5	(1924)	Aubonne	36	19
104	(1931)	Avenches	16	9
115	(1968)	B allaigues	6	3
6	(1945)	Baulmes	8	3
154	(1980)	Bavois	2	
7	(1951)	Begnins	10	3
8	(1963)	Belmont-sur-Lausanne	18	12
9	(1961)	Berolle		1
510	(1945)	Blonay	49	22
205	(1991)	Boussens	2	
259	(2000)	Bournens	4	
11	(1962)	Bretigny-sur-Morrens	1	
98	(1970)	Buchillon	3	2
120	(1971)	Bursinel	3	1
96	(1966)	Bursins	2	
513	(1951)	Bussigny-près-Lausanne	106	30
206	(1989)	C arrouge	4	
249	(1999)	Centre social régional de Prilly-Echallens	16	
148	(1978)	Centrale des forêts du Cercle de Cully	4	4
254	(1999)	Centre d'éducation permanente pour la fonction publique	9	
247	(1999)	Centre de loisirs pour aînés «L'Escale»	3	1
198	(1990)	Centre de rencontre et d'animation, Renens	5	
168	(1983)	Centre thermal, Yverdon-les-Bains	8	5
127	(1973)	Chapelle-sur-Moudon	1	
107	(1967)	Chardonne	14	6
81	(1964)	Château-d'Oex	31	21
141	(1976)	Chavannes-de-Bogis	4	4
188	(1988)	Chavannes-des-Bois	2	
12	(1971)	Chavannes-sur-Moudon		1
514	(1928)	Chavannes-près-Renens	47	16
15	(1958)	Chavornay	13	7
516	(1963)	Cheseaux-sur-Lausanne	21	15
517	(1951)	Chexbres	12	8
130	(1973)	Colonie de vacances, Lutry		
14	(1975)	Combremont-le-Petit	1	
87	(1964)	Commugny	7	5
222	(1992)	Communauté de la région lausannoise «COREL», Lausanne	3	
187	(1988)	Coopération-Service, entraide familiale vaudoise, Lausanne	4	1
103	(1966)	Coppet	16	8
73	(1970)	Corcelles-le-Jorat	2	
112	(1968)	Corcelles-près-Payerne	6	8
518	(1934)	Corseaux	11	9 **
551	(1969)	Corsier	26	12
19	(1935)	Cossonay	42	9
106	(1974)	Crans-près-Céligny	7	2
520	(1945)	Crissier	55	32
95	(1966)	Cugy	12	6
521	(1944)	Cully	14	5
22	(1959)	D aillens	3	1
201	(1989)	Denens	2	
62	(1980)	Duillier	3	1
190	(1988)	Dully	2	
23	(1949)	E challens	40	18
111	(1967)	Echandens	10	5
157	(1982)	Echichens	4	
64	(1964)	Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne	98	29 **
		A reporter	2483	661

No de l'employeur	Effectif des	
	assurés	pensionnés
	2483	661
162 (1982) Ecole des soins infirmiers, Morges	3	1
174 (1985) Ecole professionnelle de Montreux		
24 (1932) Ecublens	89	26
25 (1957) Epalinges	61	31
26 (1938) Epesses	2	1
262 (2000) EPS Echallens - Pollioz-Pittet	2	
94 (1966) Essertines-sur-Rolle	3	1
161 (1982) Etablissement médico-social des Pâquis, Morges		5
171 (1984) Etablissement médico-social Les Cerisiers, Payerne	3	
N 274 (2002) Etablissement secondaire d'Aubonne et environs	8	
180 (1987) Etablissement scolaire Apples-Bière	1	1
261 (2000) Etablissement scolaire Bercher-Pailly	2	
269 (2001) Etablissement scolaire d'Yvonand & environs	1	
178 (1986) Etablissement scolaire de La Sarraz et environs	1	
189 (1988) Etablissement scolaire de Gland	3	1
221 (1992) Etablissement scolaire du plateau du Jorat, Thierrens	1	
271 (2002) Etablissement scolaire du Sépey	1	
177 (1986) Etablissement scolaire primaire et secondaire, Oron-Palézieux	7	
267 (2000) Etablissement secondaire Veyron-Venoge, L'Isle	1	
97 (1966) Etoy	10	7
167 (1983) Eysins	4	
134 (1974) F aoug	3	1
110 (1967) Fédération des hôpitaux vaudois, Prilly		1
63 (1970) Fondation « Cités Val fleuri et Val paisible », Lausanne	2	5
184 (1987) Fondation de l'Ecole du Château de Carrouge	27	
215 (1992) Fondation des arts et spectacles, Vevey	11	3
234 (1994) Fondation des Services d'aide et de soins communautaires, Morges	102	10
223 (1992) Fondation du centre de formation et de développement « Virgile », Vevey	1	
218 (1992) Fondation du centre de vie infantine « Les Acacias », Prilly	12	2
194 (1989) Fondation du centre pluridisciplinaire d'oncologie, Lausanne	28	
N 276 (2002) Fondation du Château de Chillon, Veytaux	2	
169 (1986) Fondation du Midi, Nyon		3
258 (2000) Fondation pour le dépistage du cancer du sein - Morges	6	
235 (1994) Fondation médico-sociale de la zone sanitaire IV, Nyon	106	17
173 (1985) Fondation Profa, Lausanne	54	9
237 (1994) Fondation universitaire romande de santé au travail, Lausanne	22	1
136 (1985) Fondation vaudoise de probation, Lausanne	41	4
46 (1978) Forel-Lavaux	9	6
27 (1951) Founex	10	4
28 (1963) Froideville	4	4
59 (1963) G ardes forestiers intercommunaux St-Cierges	1	1
60 (1965) Gardes forestiers intercommunaux Champvent		1
133 (1974) Gilly	5	2
159 (1982) Gimel	8	4
137 (1974) Gingins	6	1
585 (1964) Gland	53	10
165 (1982) Gollion	2	
529 (1924) Grandson	23	16
30 (1952) Grandvaux	13	5
80 (1965) Granges-Marnand	9	6
186 (1988) Groupement scolaire du Cercle de Saint-Saphorin	5	
31 (1960) H ermenches		1
61 (1971) Hôpital d'Aubonne	1	1
135 (1974) Hôpital de Lavaux, Cully	2	2
77 (1970) Hôpital de Morges	39	35
88 (1964) Hôpital de Moudon		1
79 (1964) Hôpital de Nyon	3	15
20 (1969) Hôpital de Saint-Loup	15	38
89 (1964) Hôpital du Chablais	7	8
92 (1956) Hôpital intercantonal de la Broye, site de Payerne	16	10
32 (1947) Hôpital Riviera, site de Montreux	10	18
93 (1974) I nstitution de Lavigny	65	58 **
33 (1962) J ouxens-Mézery	7	1
123 (1972) Juriens	2	1
A reporter	3418	1040

No de l'employeur		Effectif des	
		assurés	pensionnés
	Report	3418	1040
65	(1970) L a Sarraz	12	3
71	(1970) La Solidarité, Lausanne		1
534	(1924) La Tour-de-Peilz	122	82 **
35	(1951) Lavey-Morcles	4	2
536	(1946) Le Chenit	47	31
37	(1945) Le Lieu	9	1
538	(1961) Le Mont-sur-Lausanne	48	23
211	(1991) Les Cullayes	2	1
39	(1932) Leysin	25	21
29	(1974) Ligues de la santé, Lausanne	50	16
192	(1989) Ligue vaudoise contre le cancer, Lausanne	20	10
40	(1963) L'Isle	6	3
41	(1947) Lonay	8	4
158	(1982) Longirod	1	
42	(1938) Lucens	19	17
182	(1987) Lussy-sur-Morges	3	
543	(1930) Lutry	87	42 *
86	(1964) M aison de repos, Corcelles-près-Concise		1
72	(1970) Maison de retraite de Coppet		
200	(1990) Method		
125	(1973) Mex	2	
44	(1955) Mézières	6	1
139	(1975) Mies	8	3
145	(1977) Molondin	1	
196	(1989) Monnaz	1	1
118	(1971) Mont-la-Ville		1
214	(1992) Montcherand	1	
45	(1960) Montpreveyres	2	1
546	(1924) Montreux	349	216 **
47	(1956) Montricher		2
83	(1964) Mont-sur-Rolle	7	4
548	(1924) Morges	250	136 *
109	(1967) Morrens	4	2
49	(1938) Moudon	40	22 **
82	(1964) N yon	305	163 **
175	(1986) O ffice central vaudois de la culture maraîchère, Morges	4	
239	(1996) Office intercommunal de la protection civile "Terre Sainte", Coppet		1
140	(1976) Office du tourisme du canton de Vaud, Lausanne	19	5
179	(1986) Office du tourisme, Payerne	2	
252	(1999) Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs	3	
50	(1962) Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés ORIPH	106	23
51	(1940) Ollon	76	40
552	(1924) Orbe	59	42
242	(1998) Organe régional de protection civile Riviéra, Montreux	6	1
263	(2001) Organisation Régionale de la protection civile de Lausanne-Ouest	7	
91	(1965) Organisme médico-social vaudois, Lausanne	9	7
241	(1998) Organisme régional de la protection civile du Gros de Vaud, Echallens	1	
550	(1969) Ormont-Dessous	10	7
90	(1965) Ormont-Dessus	15	9
113	(1968) Oron-la-Ville	9	3
253	(1999) ORPC du district de Nyon	4	1
131	(1973) P ailly	2	
150	(1979) Palézieux	7	1
100	(1966) Paudex	7	3
553	(1924) Payerne	87	63 *
122	(1971) Peney-le-Jorat	1	1
54	(1949) Penthaz	15	5
55	(1963) Penthaiz	5	4
217	(1992) Poliez-le-Grand	4	3
220	(1992) Poliez-Pittet	3	
164	(1982) Pompaples	4	
199	(1990) Prangins	14	3
598	(1966) Préverenges	26	8
56	(1927) Prilly	133	80 **
10	(1969) Pro Senectute Vaud, Lausanne	63	40
N 273	(2002) Protection civile région Morges	4	
	A reporter	5562	2200

No de l'employeur		Report	Effectif des	
			assurés	pensionnés
			5562	2200
57	(1941)	Puidoux	13	5
558	(1924)	Pully	260	152 **
245	(1998)	R égionalisation protection civile Aubonne-Rolle	2	
559	(1924)	Renens	192	99 **
36	(1984)	Rennaz	4	2
16	(1977)	Résidence Grande-Fontaine, Bex	5	7
560	(1945)	Rivaz	1	2
99	(1966)	Roche	6	5
561	(1924)	Rolle	45	30
593	(1966)	Romanel-sur-Lausanne	15	8
244	(1998)	S aint-Barthélémy	2	
117	(1969)	Saint-Cergue	11	3
563	(1942)	Sainte-Croix	48	61
502	(1966)	Saint-Légier - La Chiésaz	32	10
565	(1938)	Saint-Prex	29	19
66	(1957)	Saint-Saphorin/Lavaux	2	1
67	(1963)	Saint-Sulpice	13	8
68	(1924)	Service intercommunal de la gestion des eaux « SIGE », Vevey	77	67 **
142	(1976)	Service intercommunal d'adduction d'eau du Cercle de Coppet, SIDAC, Founex	3	
84	(1964)	Service intercommunal de l'électricité S.A., Renens	39	22 **
N 275	(2002)	Service intercommunal d'épuration des eaux, Mézières et environs	1	
119	(1971)	Service psychocommunal d'épuration des eaux usées de Lavaux "SIEL", Cully	2	1
210	(1991)	Service psychopédagogique de l'arrondissement scolaire de Gland	10	
149	(1979)	Servion	5	2
146	(1977)	Société coopérative d'habitation de Renens et agglomération	3	1
13	(1974)	Société coopérative piscine et camping, Payerne	2	1
17	(1969)	Société coopérative de la piscine de Renens	8	1
69	(1950)	Société électrique de la Vallée de Joux S.A., L'Orient	42	25
195	(1989)	Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés, Lausanne	1	2
2	(1978)	Sottens		
21	(1978)	Sullens	4	
53	(1974)	T hierrens	3	2
132	(1973)	Tolochenaz	4	1
213	(1991)	Treycovagnes	1	
227	(1993)	Triage des Grands Bois, Oulens	1	
230	(1993)	Triage forestier de Bullet	1	
128	(1973)	Triage forestier du Nozon, Arnex-sur-Orbe	1	
166	(1982)	Triage forestier de la Venoge	2	
204	(1991)	Triage forestier intercommunal de Le Vaud	1	
185	(1987)	Triage forestier L'Isle, Cuarnens et de la Coudre	1	
181	(1987)	Triage forestier Sépey-Martine-Mauremont	1	
265	(2001)	Triage forestier intercommunal du Mollendruz	1	
160	(1982)	Triage intercommunal de la rive gauche, Lucens	1	
250	(1999)	TVT Services SA, Renens	6	
203	(1991)	U nion des communes vaudoises, Pully	4	1
571	(1924)	V allorbe	35	29 *
43	(1969)	Valorsa S.A., Renens	7	12
572	(1924)	Vevey	319	214 **
573	(1927)	Veytaux	11	3
193	(1989)	Villars-Tiercelin	2	
574	(1954)	Villeneuve	48	29
170	(1984)	Villette	5	1
105	(1967)	Vufflens-La-Ville	5	3
75	(1958)	Vulliens	2	2
76	(1956)	Y ens	6	4
577	(1924)	Yverdon-les-Bains	325	248 *
578	(1952)	Yvonand	15	10
126	(1973)	Yvorne	9	2
000		Membres libres (art. 148 des Statuts)		24
		Employeurs sortis (art. 11,12, 13a des Statuts)		15
		Totaux	7256	3334

292 communes, services et institutions d'utilité publique.



Appendices



Prestations mensuelles en cours au 1er janvier 2003

a) Pensions mensuelles

	Nbre pens.	Base	Alloc. rech.	Alloc. excep.	Total
Au 1er janvier 2002	3147	5'116'352.75	705'712.80	31'465.70	5'853'531.25
Augmentation / Diminution	174	360'637.50	-24'821.95	-2'974.75	332'840.80
Au 1er janvier 2003	3321	5'476'990.25	680'890.85	28'490.95	6'186'372.05

Se décomposant comme il suit

1750 (1668) retraites	3'844'108.90	430'686.10	9'740.80	4'284'535.80
44 (50) invalidités temporaires	43'032.40	211.65	0.00	43'244.05
554 (500) invalidités définitives	803'787.20	71'578.05	2'654.45	878'019.70
689 (670) conjoints survivants	687'941.05	172'708.40	16'095.70	876'745.15
284 (259) enfants	98'120.70	5'706.65	0.00	103'827.35
3321 (3147) pensions	5'476'990.25	680'890.85	28'490.95	6'186'372.05

b) Fonds de solidarité

16 (14) prestations	8'036.25
----------------------	-----------------

c) Suppléments temporaires

262 (233) retraites	282'591.90
35 (39) invalidités temporaires	17'307.00
121 (105) invalidités définitives	59'703.15
418 (377) suppléments	359'602.05

d) Avances AVS

130 (128) en cours de paiement	71'795.60
146 (140) en cours de remboursement	46'557.15

Valeur en capital des pensions courantes

L'ensemble des pensions courantes au 1er janvier 2003 (allocations diverses comprises), ainsi que celles qui en découleront, évalué selon les tables actuarielles éditées en 2000 par la Caisse fédérale d'assurance, représente un capital s'élevant à :

	Montants exprimés en millions de francs	
	Pensions de base	Suppléments temporaires
– au taux de 0,0%	1453,01	23,52
– au taux de 3,5%	976,10	19,32
– au taux de 4,0%	930,07	18,86

Age des assurés à l'entrée dans la Caisse (rachat compris)

Entrée dans la Caisse à l'âge de	Hommes	Femmes	Effectif total
-------------------------------------	--------	--------	----------------

20	98	111	209
21	83	52	135
22	273	113	386
23	169	97	266
24	182	138	320
25	221	177	398
26	228	183	411
27	220	126	346
28	185	114	299
29	158	114	272
30	181	101	282
31	163	94	257
32	144	101	245
33	116	105	221
34	137	104	241
35	109	129	238
36	93	125	218
37	92	130	222
38	87	126	213
39	82	117	199
40	68	154	222
41	41	122	163
42	45	109	154
43	41	109	150
44	54	98	152
45	31	78	109
46	25	84	109
47	22	61	83
48	23	67	90
49	28	61	89
50	18	52	70
51	16	48	64
52	7	48	55
53	8	34	42
54	4	20	24
55	8	27	35
56	2	18	20
57	6	14	20
58	9	9	18
59	5	5	10
60	1	2	3
61	1	6	7
62	1	1	2
63	-	-	-
64	1	-	1
65	1	-	1

Total	3487	3584	7071
--------------	-------------	-------------	-------------

Age moyen:	30.08	35.02	32.11
-------------------	--------------	--------------	--------------

<i>En 2001</i>	<i>30.08</i>	<i>35.00</i>	<i>32.10</i>
----------------	--------------	--------------	--------------

Age des assurés au 1er janvier 2003

Age	Hommes	Femmes	Effectif total
20	7	6	13
21	7	5	12
22	16	22	38
23	29	24	53
24	20	21	41
25	18	32	50
26	34	46	80
27	37	52	89
28	40	58	98
29	65	50	115
30	68	70	138
31	57	59	116
32	79	65	144
33	51	84	135
34	87	86	173
35	87	82	169
36	92	86	178
37	90	94	184
38	102	106	208
39	129	115	244
40	100	126	226
41	128	125	253
42	101	108	209
43	123	136	259
44	110	106	216
45	122	131	253
46	112	129	241
47	133	115	248
48	107	124	231
49	97	112	209
50	104	120	224
51	98	97	195
52	97	117	214
53	92	119	211
54	115	124	239
55	112	103	215
56	114	106	220
57	108	84	192
58	88	94	182
59	63	69	132
60	78	73	151
61	57	53	110
62	44	36	80
63	33	14	47
64	22	-	22
65	11	-	11
66	2	-	2
67	-	-	-
68	-	-	-
70	1	-	1
Total	3487	3584	7071
Age moyen :	44.09	44.02	44.06
1.1.2002	44.10	43.11	44.04

Ages de la retraite

a) Age prévisible de la retraite

Au 1er janvier 2003, l'âge minimum prévisible de la retraite des 7071 assurés présents est le suivant:

Age minimum de la retraite	Hommes	Femmes	Effectif total
55 ans	1	–	1
56 ans	9	–	9
57 ans	474	276	750
58 ans	146	96	242
59 ans	180	139	319
60 ans	224	177	401
61 ans	226	183	409
62 ans et plus	2227	2713	4940
Total	3487	3584	7071
Age moyen de la retraite :	60.09	61.02	61.00
<i>1.1.2002</i>	<i>60.09</i>	<i>61.02</i>	<i>61.00</i>

b) Age effectif de la retraite

Durant l'année 2002, 130 assurés ont pris leur retraite aux âges suivants:

Age effectif de la retraite	Hommes	Femmes	Effectif total
55 ans	1	–	1
56 ans	–	–	–
57 ans	14	8	22
58 ans	–	5	5
59 ans	2	3	5
60 ans	7	6	13
61 ans	2	4	6
62 ans	12	9	21
63 ans	4	21	25
64 ans	4	–	4
65 ans	26	1	27
68 ans	1	–	1
Total	73	57	130
Age moyen de la retraite :	61.11	60.11	61.06
<i>En 2001, 102 retraites:</i>	<i>61.07</i>	<i>59.11</i>	<i>61.03</i>

Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP)

Conformément aux dispositions de l'art. 165 des Statuts, la Caisse a rempli toutes les obligations légales découlant de la LPP.

Au 31 décembre 2002, la situation concernant les avoirs de vieillesse se résume comme il suit :

Avoirs de vieillesse des actifs	CHF	CHF
Avoirs de vieillesse au 1er janvier 2002		332'038'988.85
Bonifications de l'année	31'016'041.90	
Libres passages LPP encaissés	16'435'565.85	
Intérêts sur les avoirs cumulés	12'742'465.10	
Intérêts sur les libres passages	368'592.65	
Intérêts sur les démissions	<u>18'923.15</u>	60'581'588.65
A déduire les sorties 2002:		
- démissions	8'521'142.20	
- versements anticipés	2'751'307.45	
- décès	844'099.10	
- retraites	14'547'888.55	
- invalides	<u>2'456'407.50</u>	<u>-29'120'844.80</u>
Avoirs de vieillesse au 31 décembre 2002		<u>363'499'732.70</u>
Avoirs de vieillesse des invalides		
Avoirs de vieillesse au 1er janvier 2002		18'092'667.90
Bonifications de l'année	1'250'793.40	
Transferts des comptes actifs	2'456'445.25	
Intérêts sur les avoirs cumulés	751'306.55	
Intérêts sur les transferts	<u>27'704.60</u>	4'486'249.80
A déduire les sorties 2002:		<u>-1'849'164.20</u>
Avoirs de vieillesse au 31 décembre 2002		<u>20'729'753.50</u>

En 2002, **7494** avoirs de vieillesse ont été tenus (non compris l'assurance minimale) conformément aux dispositions de la LPP.
La somme des salaires coordonnés LPP s'est élevée à **CHF 234'442'559.00**.

Pensions mensuelles découlant de la LPP

Les pensions d'invalidité, de veuves et d'enfants LPP qui ont pris naissance entre 1985 et 1997, en 1998 et en 1999, ont bénéficié d'une indexation au 1er janvier 2003. Les taux fixés par le Conseil fédéral étaient respectivement de 1.2%, 0.5% et 2.6%. Cette indexation représente un montant mensuel de **CHF 13'152.30**.

Situation au 1er janvier 2003:

	CHF
1'563 pensions de retraite	557'327.85
369 pensions d'invalidité	201'920.25
383 pensions de veuve	105'092.00
159 pensions d'enfants	23'953.50
2474 pensions LPP	888'293.60

La valeur en capital de ces pensions (allocations comprises) s'élève à:

- au taux de 0,0% CHF 199.16 millions
- au taux de 3,5% CHF 135.81 millions
- au taux de 4,0% CHF 129.59 millions

En 2002, nous avons dû verser un complément de rente annuel de **CHF 64.20**, conformément aux dispositions de la LPP.

Fonds de garantie LPP

En 2002, la contribution pour le Fonds de garantie LPP a été calculée comme il suit:

- 0,5% de la somme des salaires coordonnés LPP 2001;
- 0,3% de la somme des prestations de sortie;
- 0,3% de la somme des rentes en cours multiplié par dix.

Pour notre Caisse, le décompte peut se résumer comme il suit:

	CHF
Contributions dues	642'811.00
Subsides accordés	- 268'400.05
Solde à charge de la Caisse	374'410.95

